



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

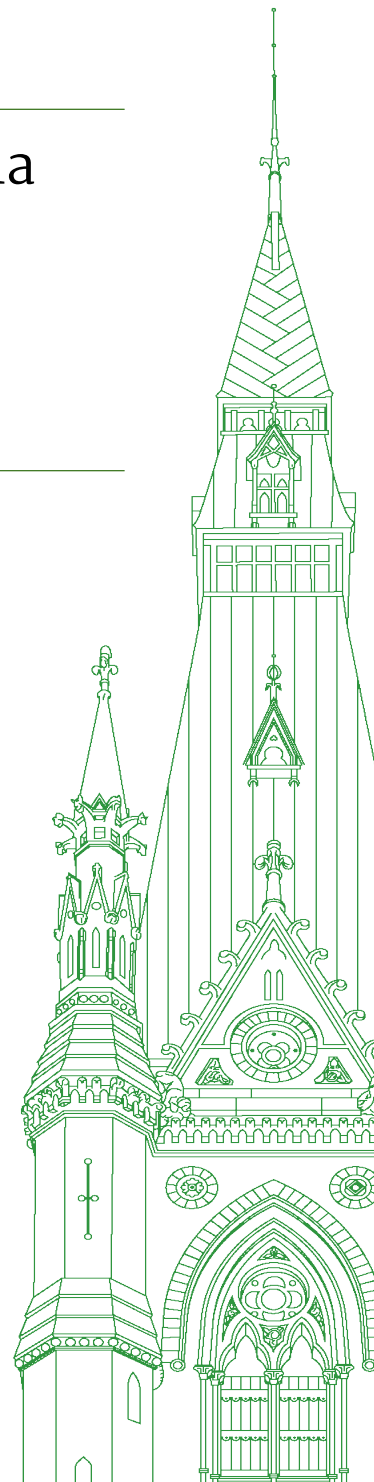
Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 018

Le lundi 8 juin 2020

Président : L'honorable Anthony Rota



Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le lundi 8 juin 2020

• (1200)

[Traduction]

Le président: Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 18^e séance du Comité spécial de la Chambre des communes sur la pandémie de la COVID-19.

Je rappelle à tous que, pour éviter les problèmes de son, les députés qui participent en personne ne devraient pas se connecter à la vidéoconférence.

[Français]

Je rappelle à ceux qui participent à la réunion par vidéoconférence qu'ils doivent choisir le canal correspondant à la langue dans laquelle ils s'expriment.

Par ailleurs, je vous prie d'adresser vos remarques à la présidence.

Je rappelle également que la séance d'aujourd'hui sera télévisée.

[Traduction]

Enfin, je tiens à rappeler aux députés qui participent à la réunion, tant par vidéoconférence qu'en personne, qu'ils doivent suivre le code vestimentaire habituel en vigueur à la Chambre.

[Français]

Nous allons maintenant procéder aux annonces ministérielles.

[Traduction]

Je crois comprendre qu'il n'y a pas d'annonce ministérielle. Nous passons donc à la présentation des pétitions.

[Français]

J'aimerais rappeler aux députés que les pétitions présentées pendant une réunion du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19 doivent déjà avoir été certifiées par le greffier des pétitions.

[Traduction]

Une fois leur pétition présentée, les députés qui participent en personne sont priés de venir porter au bureau le certificat signé.

La première pétition sera présentée par Mme May.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Merci, monsieur le président.

Dans le cadre de la séance du comité spécial sur la COVID, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par beaucoup de gens d'un peu partout au Canada. Il s'agit de la pétition électronique n° 535, qui porte de manière générale sur la situation d'urgence climatique, mais qui met l'accent plus précisément sur le financement de la lutte contre les changements climatiques. Les engagements du Canada en la matière arrivent à échéance cette année encore. Pour

le Canada, à l'heure actuelle, moins de 35 % des investissements destinés à la lutte internationale contre les changements climatiques appuient des projets qui aident les pays en développement à s'adapter aux niveaux de crise climatique que nous ne pouvons plus éviter. En ce qui concerne le financement public canadien destiné aux pays en développement pour la lutte contre les changements climatiques, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de consacrer au moins 50 % des fonds à la catégorie générale de mesures d'adaptation et au moins 15 % aux projets dont l'objectif principal est l'égalité des sexes.

Le président: La parole est à Mme Kwan.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je présente une pétition demandant au gouvernement d'établir des objectifs plus stricts et de mettre en œuvre les politiques nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux qui nous permettront de faire face à l'urgence climatique. Les pétitionnaires signalent qu'il faut une intervention plus énergique pour gérer l'urgence climatique causée par les activités humaines qui produisent des gaz à effet de serre. Ils ajoutent que les objectifs actuels de réduction des émissions du Canada sont insuffisants pour empêcher un réchauffement de 1,5 °C, soit la limite maximale qui est jugée sûre par la communauté internationale. À cette fin, les pétitionnaires pressent la Chambre des communes d'agir.

Le président: La parole est à M. Reid.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le président, je vous prie de m'excuser; je ne suis pas encore habitué à ce nouveau format. J'ai une pétition signée par un certain nombre d'électeurs qui l'ont présentée selon la bonne vieille méthode, sur support papier, avant le début de l'épidémie, lorsqu'il était encore possible de le faire en toute sécurité, et c'est pourquoi il a fallu un certain temps avant de pouvoir la déposer.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes de tenir compte de l'importance de conserver les semences, et ils prient la Chambre de s'assurer que ce droit n'est pas retiré aux agriculteurs et aux autres personnes qui ont intérêt à préserver la grande diversité du stock de semences dans notre société.

• (1205)

Le président: La parole est à Mme Jansen.

Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Merci, monsieur le président.

De nombreux Canadiens sont préoccupés par la proposition du gouvernement de supprimer ou d'assouplir certaines mesures de protection actuellement en vigueur dans le domaine de l'euthanasie, mesures qui protègent les Canadiens vulnérables. Ils reconnaissent que le gouvernement a déjà du mal à faire appliquer les mesures de protection actuelles et que leur assouplissement mettrait en danger un trop grand nombre de Canadiens à risque. C'est pourquoi je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour déposer cette pétition qui exhorte le gouvernement à cesser de supprimer des dispositions conçues pour protéger les personnes demandant l'euthanasie.

Le président: Nous allons maintenant passer aux déclarations des députés.

La parole est à Mme May.

Mme Elizabeth May: Merci, monsieur le président.

Lorsque j'ai réservé ce créneau il y a quelque temps pour faire une déclaration, j'avais l'intention de reconnaître la Journée mondiale des océans, que nous célébrons aujourd'hui, et de parler des menaces qui pèsent sur nos océans. Au lieu de cela, j'aimerais souligner qu'il y a une semaine aujourd'hui, nous avons perdu un de nos grands défenseurs des océans. Nous avons perdu un géant de la littérature qui militait pour un monde meilleur. C'était un homme aimé de tant de personnes.

Silver Donald Cameron, l'un des plus grands journalistes canadiens et auteur de 20 livres, est mort il y a une semaine aujourd'hui après avoir reçu un diagnostic de cancer du poumon très soudain et très virulent, qui l'a tué en moins d'une semaine. Il était membre de l'Ordre du Canada et de l'Ordre de la Nouvelle-Écosse. Né à Toronto, élevé en Colombie-Britannique, il a élu domicile à l'île du Cap-Breton en 1971 et a vécu à D'Escousse, un petit village de pêcheurs. Son dernier livre, *Blood in the Water*, paraîtra en août.

Sa mort a laissé un énorme vide dans nos cœurs, dans le mouvement environnemental et dans le monde de la littérature canadienne. Reposez en paix, cher marin Don Cameron.

Le président: La parole est à M. Easter.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Merci, monsieur le président.

Aujourd'hui, j'aimerais rendre hommage à M. Gerald McCarville, maire de longue date de Kensington, à l'Île-du-Prince-Édouard, qui est décédé en janvier, à l'âge de 88 ans.

M. McCarville était un pilier de la collectivité de Kensington, où il a été maire pendant plus de 25 ans. Sa loyauté et son dévouement envers sa collectivité ont été une source d'inspiration pour tous. En fait, M. McCarville s'était fait un devoir de refuser de faire son épicerie ailleurs qu'à Kensington. Voilà un véritable engagement en faveur de l'achat local.

En tant que maire, M. McCarville a amélioré la gouvernance de Kensington. Il a supervisé la modernisation du réseau d'aqueduc de la ville et le développement du premier parc industriel. Comme le dit sa fille, Catherine, M. McCarville était très fier de son île et de son héritage irlandais, et il était un père, un grand-père et un arrière-grand-père exceptionnel.

La contribution de M. McCarville à sa collectivité, souvent accompagné de sa femme Jennie, a été immense. Nous vous saluons, monsieur McCarville.

Le président: La parole est à M. Van Popta.

M. Tako Van Popta (Langley—Aldergrove, PCC): Monsieur le président, comme tout le monde en Colombie-Britannique, les habitants de ma circonscription, Langley—Aldergrove, accueillent une nouvelle et meilleure phase dans la lutte contre la COVID-19. Nous commençons à profiter de certains petits bonheurs de la vie, comme celui de planter un arbre.

L'autre jour, j'ai pu distribuer près de 1 000 plants d'arbres dans le cadre de la Semaine canadienne de l'environnement. Je tiens à remercier les bonnes gens de Home Depot qui nous ont permis d'utiliser à nouveau leur espace extérieur, ainsi que la pépinière NATS qui nous a fourni les plants. Je salue tout particulièrement Nichole Marples et son équipe de bénévoles dévoués de la Langley Environmental Partners Society pour leur aide pendant la distribution et les préparatifs.

Quoi de mieux et de plus évident que de planter un arbre en guise de symbole d'espoir? Je remercie tous les jardiniers dévoués de ma circonscription d'avoir accepté de planter un arbre, rendant ainsi Langley plus verte et encore plus belle.

Le président: La parole est à Mme Jones.

Mme Yvonne Jones (Labrador, Lib.): Merci, monsieur le président.

Alors que nous entrons dans le quatrième mois de la COVID-19, les Canadiens sont en quête d'histoires inspirantes qui montrent comment des collectivités se rassemblent en temps de crise pour se soutenir mutuellement. Il y a tellement de belles histoires et, aujourd'hui, je vais vous en raconter une qui nous vient du Labrador.

Chaque jour, de plus en plus de personnes portent des masques non médicaux dans l'ensemble du pays pour se protéger et protéger les autres contre la propagation de la COVID-19. Un groupe de Labradoriens extraordinaires ont décidé de fournir à leurs amis, à leurs voisins et à de simples étrangers des masques non médicaux, conçus et cousus à même leur table de cuisine. De Wabush à L'Anse-au-Clair, de Sheshatshiu à Nain, et dans toutes les localités avoisinantes, des centaines de bénévoles ont travaillé fort pour distribuer à chaque Labradorien un masque fait maison afin d'assurer la sécurité des collectivités et des résidents.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont pris part à cette initiative, y compris les commanditaires. Je remercie tout particulièrement la Compagnie minière IOC et Nunatukavut. Je suis très fière de représenter les habitants du Labrador, et je tiens à souligner la générosité et la bienveillance dont ils font preuve pour s'entraider dans des moments difficiles et éprouvants.

• (1210)

[Français]

Le président: Monsieur Trudel, vous avez la parole.

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le président, depuis trois mois, le principal mot d'ordre de tous les gouvernements du monde, c'est « restez chez vous », mais encore faut-il avoir un chez-soi.

Considérant que l'ONU a blâmé le Canada trois fois pour la piètre situation du logement; considérant que plus de 300 000 ménages québécois vivent dans des logements inadéquats; considérant que 82 000 ménages québécois consacraient, avant la pandémie, plus de 80 % de leurs revenus à leur logement; considérant que le gouvernement s'est engagé à dépenser 250 milliards de dollars pour gérer la pandémie, mais qu'il est incapable de déboursier 1,5 milliard de dollars pour loger les plus vulnérables au Québec; et considérant que plus d'une dizaine d'associations du milieu de l'habitation, des chambres de commerce du Québec, des maires représentant plus de 85 % de la population du Québec et l'Assemblée nationale du Québec réclament de façon unanime des investissements dans le logement social, le Bloc québécois exige la signature immédiate et sans condition de l'entente sur le logement avec le Québec.

[Traduction]

Le président: La parole est à Mme Lattanzio.

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): C'est avec beaucoup de fierté, en tant que fille d'immigrants italiens, que je vous invite, pendant le mois du patrimoine italien, à reconnaître les contributions exceptionnelles et inestimables que les Canadiens d'origine italienne ont apportées et continuent d'apporter à la culture, à l'histoire et au développement économique de ce grand pays qu'est le Canada. C'est également l'occasion pour nous de rappeler leurs parcours, leurs humbles débuts, leur travail acharné et leur dévouement à la famille, en plus de célébrer leurs réalisations remarquables dans de nombreuses industries et professions.

J'invite tous les Canadiens à vivre ce mois-ci, et tout au long de l'année, *la dolce vita*, et à en apprendre davantage sur le riche patrimoine italien et ses traditions. Offrez-vous un gelato, un cappuccino, un cannolo ou, encore, profitez d'une bonne partie de bocce. Mieux encore, venez visiter le Centre Leonardo de Vinci à Saint-Léonard, ma circonscription. Il s'agit d'un centre communautaire emblématique qui englobe tout ce qui est italien et qui révèle la présence d'une communauté italienne fière et forte.

Auguri e lunga vita agli Italo canadesi.

Le président: La parole est à M. Mazier.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Merci, monsieur le président.

C'est un plaisir pour moi d'honorer et de saluer aujourd'hui deux jeunes adultes prometteurs de ma circonscription. Cole Stainer, de Birtle, et Sydney Strocen, de Langruth, sont les seuls Manitobains à avoir reçu la prestigieuse bourse d'études Loran, d'une valeur de 100 000 \$ chacune.

Cole Stainer est le capitaine des équipes de hockey et de basketball de BCI, en plus d'être entraîneur dans le cadre de programmes sportifs pour les jeunes. Il est coprésident du conseil étudiant. Il espère combiner son sens des affaires et sa passion pour l'ingénierie afin de créer un monde meilleur.

Sydney Strocen, pour sa part, a été trésorière du conseil étudiant au cours des deux dernières années. Elle est membre des groupes de justice sociale et environnementale de WMC. Elle fait également du bénévolat au Musée du Manitoba et au Musée canadien des droits de la personne.

Monsieur le président, au nom des gens de Dauphin—Swan River—Neepawa, je tiens à féliciter Cole Stainer et Sydney Strocen de s'être vu décerner la plus importante bourse d'études de premier cycle au Canada.

Je leur souhaite, à tous les deux, bonne chance et beaucoup de succès dans la poursuite de leurs études.

Le président: La parole est à Mme Dhillon.

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le président, la vie des Noirs compte, elle aussi. Nous entendons ce refrain résonner partout dans le monde. Personne ne devrait avoir à faire valoir son droit à la vie, ni à justifier pourquoi il doit être traité comme un égal. C'est là un droit inhérent à chacun de nous. Personne ne devrait plus jamais avoir à dire « je ne peux pas respirer », ni être l'objet de violences gratuites de la part de ceux qui ont juré de nous protéger.

La militarisation des lois et les abus de pouvoir sont devenus monnaie courante. Pour les personnes racialisées, le profilage racial, la terreur de se faire suivre sans raison, la crainte pour leur vie et celle de leurs proches, sachant que tout peut basculer en l'espace de quelques minutes, voire de quelques secondes, sont autant de situations traumatisantes. Ces expériences restent gravées en nous. Nous n'oublions jamais ces traumatismes et nous ne nous en guérissons jamais. Nous en gardons des cicatrices pour le restant de notre vie.

• (1215)

[Français]

À celles et ceux qui nient l'existence du racisme systémique et de la discrimination institutionnelle, ce n'est pas à vous de nier l'existence des inégalités et du mépris que subissent chaque jour certaines communautés.

[Traduction]

Tant et aussi longtemps que l'oppression systémique, sous toutes ses formes, n'aura pas été éradiquée, il y aura peu d'espoir pour l'égalité ou l'humanité.

Le président: La parole est à M. Dong.

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour, chers collègues.

Les temps incertains et difficiles que vivent les Canadiens à cause de la COVID-19 ont également fait ressortir ce qu'il y a de mieux dans les collectivités de tout le pays. J'aimerais saluer certains des groupes remarquables qui travaillent chaque jour pour soutenir les habitants de Don Valley—Nord pendant la COVID-19: la Bayview Village Association, le Centre Abu Huraira, le Centre communautaire arménien de Toronto, l'Organisation des femmes afghanes de l'Ontario, l'Oriole Food Space, le Fairview Interagency Network, l'Église baptiste Immanuel, le centre Adventure Place, l'Église unie Forest Grove, la Confederation of Toronto Chinese Canadian Organizations, le Council of Newcomer Organizations, l'organisme Wenzhounese in Ontario, l'Association des gens d'affaires chinois de la région de Scarborough-York, le Temple bouddhiste Prajna, l'association médicale canadienne Bethune et, bien sûr, l'équipe formidable de l'Hôpital général de North York.

Merci infiniment de votre excellent travail, de vos dons généreux et de votre bénévolat exceptionnel.

Le président: La parole est à M. Moore.

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, la pandémie de la COVID-19 a mis en évidence le rôle important de la technologie pour rester en contact avec la famille, les amis et la société. Malheureusement, bon nombre de mes concitoyens, à Fundy Royal, n'ont pas pu profiter des nombreuses formes de communication numérique parce qu'ils n'ont pas accès à Internet haute vitesse. Puisque de nombreux employeurs partout au Canada ont demandé à leurs employés de travailler à domicile, les habitants des collectivités rurales se retrouvent désavantagés en raison de leur faible connexion Internet.

Le gouvernement fédéral doit passer à l'action et assurer des investissements dans les services Internet haute vitesse en milieu rural. Il doit surtout veiller à ce que ces investissements soient effectués en toute transparence afin que les résidents sachent où et quand auront lieu les améliorations prévues. Les habitants des régions rurales du Canada ont attendu assez longtemps. Il est temps d'agir.

Le président: La parole est M. Finnigan.

[Français]

M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Pendant plus de 20 ans, les gens de la communauté de la grande région de Rogersville ont travaillé fort pour se doter d'un espace et d'une plateforme communautaires pour s'exprimer et offrir l'épanouissement de notre héritage et de notre culture acadienne française. Cela a été un long chemin, mais c'est finalement devenu une réalité avec l'annonce officielle de la ministre du Développement économique et des Langues officielles, en janvier 2019.

Aujourd'hui, avec l'achèvement imminent du projet de construction, le temps est maintenant venu de donner un nom à notre théâtre-café. Ainsi, avec la coopération de nos partenaires communautaires, nous avons décidé de nommer l'édifice la salle Lisa LeBlanc.

Lisa, une artiste de renommée internationale native de la région, continuera d'inspirer les prochaines générations de notre communauté à cultiver leur talent et à poursuivre leur rêve. Elle nous a certainement démontré que la réalisation d'un rêve ne dépend pas de l'endroit d'où on vient, mais plutôt de celui où on veut aller.

[Traduction]

Le président: La parole est à M. Kmicc.

M. Tom Kmicc (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le président, cette pandémie virale a suscité deux réactions opposées: l'une de la part de la population et l'autre de la part du gouvernement fédéral. Partout au Canada, les gens ont tenu bon, en acceptant les limites imposées à leurs libertés pour protéger leurs voisins vulnérables: les parents ont décidé de faire l'école à la maison pour leurs enfants, de purs étrangers sont allés faire l'épicerie pour des personnes âgées, et les premiers intervenants ont été honorés pour leurs efforts.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral a fait de son mieux pour cacher des renseignements et faire fi du Parlement.

Le système d'accès à l'information a été paralysé. Toutes mes demandes d'accès à l'information ont été retardées de plusieurs mois, et Affaires mondiales Canada refuse d'y répondre. Le gouvernement fédéral prive le Bureau du vérificateur général des millions de dollars nécessaires pour effectuer des vérifications de gestion en ce qui concerne le déficit de 300 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral a passé un contrat de 105 millions de dollars avec un fournisseur unique, à savoir Bombardier, pour l'achat de

deux nouveaux jets d'affaires. Il a dépensé 8,6 millions de dollars pour rénover, en catimini, la résidence du lac Mousseau, la soi-disant maison du « gardien ». La ministre de l'Infrastructure invoque le droit à la protection de la vie privée pour cacher au Parlement plus de 20 000 projets manquants, qui totalisent plusieurs dizaines de milliards de dollars.

Le gouvernement libéral estime que nous ne méritons que les renseignements que le premier ministre daigne nous fournir.

• (1220)

Le président: Monsieur Soroka, la parole est à vous.

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Merci, monsieur le président.

Je crois que, plus que jamais, notre société est à un point tournant. Bon nombre de gens m'ont dit qu'ils étaient inquiets et qu'ils se sentaient désespérés par rapport à l'avenir, à leur emploi, à l'économie et à l'endettement. J'ai eu des conversations à propos de la dictature, du socialisme, du communisme et de la question de savoir si notre société est toujours démocratique, parce qu'ils croient avoir perdu leurs droits et leurs libertés. Ils demandent pourquoi cela s'est produit alors que leur père ou leur grand-père a combattu pour défendre ces libertés. Les discussions que j'ai eues ne portaient pas seulement sur la dette du Canada, mais aussi sur celle des autres pays du monde entier. Ces Canadiens veulent savoir en quoi consiste le plan et comment la société survivra quand les générations futures devront porter ces énormes fardeaux financiers. Les gens se sentent isolés et aux prises avec des difficultés financières, émotionnelles et physiques.

Monsieur le président, nous avons besoin d'un leadership fort et véritable, et non de slogans. Les paroles et les actions que nous choisissons en ce moment créeront la société que nous recherchons.

Le président: Monsieur Cannings, la parole est à vous.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Monsieur le président, nous célébrons aujourd'hui la Journée mondiale des océans. Ma circonscription n'a pas de littoral, mais elle est sillonnée par de magnifiques rivières, dont la rivière Okanagan, la rivière Kettle, la rivière Slokan, la rivière Kootenay et le puissant fleuve Columbia. Chaque année, l'océan revient dans ma circonscription sous forme de saumons sockeye, chinook et n'itxw, comme ils sont appelés dans la langue okanagan. Les saumons alimentent les habitants de cette région depuis des millénaires. Malheureusement, leur nombre a chuté au cours du XX^e siècle, lorsque des barrages ont été construits dans toutes les parties du réseau hydrographique Columbia. Bien que quelques saumons aient réussi à remonter chaque année la rivière Okanagan, les stocks du haut Columbia ont été décimés par la construction du barrage Grand Coulee.

Grâce aux efforts de rétablissement des espèces déployés par l'Okanagan Nation Alliance, le nombre de saumons qui fraient dans la rivière Okanagan a augmenté radicalement au cours des dernières années, et je dis *Lim'limpt* aux membres de l'alliance. La renégociation du Traité du fleuve Columbia laisse envisager la possibilité que les saumons retournent une fois de plus dans le haut Columbia et ramène l'océan dans les Kootenays.

[Français]

Le président: Nous allons continuer avec Mme Vignola.

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le président, en trois jours, Beauport—Limoilou a perdu trois hommes qui ont travaillé toute leur vie pour le mieux-être de leurs concitoyens.

Le 26 mai, M. Raymond-Marie Juneau, bénévole impliqué durant plus de quatre décennies à Beauport, nous quittait. Il a été lauréat de plusieurs prix reconnaissant son implication, dont la Médaille du lieutenant-gouverneur, en 2014.

Le 27 mai, M. Jacques Langlois, maire de Beauport de 1984 à 2001, puis conseiller municipal, nous quittait. M. Langlois a permis à Beauport de traverser la sombre période économique que furent les années 1980 et le début des années 1990. Encore récemment, les gens l'appelaient « monsieur le maire », témoignant ainsi leur profond attachement à cet homme plus grand que nature.

Le 28 mai, c'était au tour de M. Raymond Déry de nous quitter. Cet homme toujours souriant a été si impliqué dans l'organisation des loisirs dans Limoilou qu'une salle du Centre communautaire Jean-Guy-Drolet porte son nom.

Aux familles de ces trois hommes qui ont tant donné à leur communauté, j'offre mes plus sincères condoléances.

[Traduction]

Le président: Monsieur Lawrence, la parole est à vous.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Barbara Hillary était âgée de 75 ans quand elle est devenue la première femme noire à atteindre le pôle Nord.

Susan B. Anthony était âgée de 80 ans lorsqu'elle a fondé l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes.

Alex Trebek, qui est âgé de 79 ans, poursuit ses activités philanthropiques, même s'il lutte contre le cancer.

Benjamin Franklin était âgé de 70 ans lorsqu'il a signé la Déclaration d'indépendance des États-Unis.

Mère Teresa était âgée de 69 ans lorsqu'elle a remporté le prix Nobel de la paix.

Nelson Mandela est devenu président de l'Afrique du Sud à l'âge de 75 ans.

Monsieur le président, les aînés ne sont pas un fardeau. Ils sont une bénédiction et un cadeau pour notre société. Ils font preuve de sagesse, d'amour et de gentillesse à l'égard des membres de notre société. Nous devons offrir aux aînés la vie qu'ils méritent, c'est-à-dire une vie de dignité, non seulement en raison de la fidélité et de la loyauté que nous leur devons tous pour avoir bâti notre merveilleux pays, mais aussi parce que nous avons, plus que jamais, besoin de leur sagesse pendant cette période tumultueuse. Nos enfants ont besoin d'être rassurés par leurs grands-parents, nos jeunes ont besoin de leurs conseils, et nous pourrions tous profiter de leur amour.

Prenons un moment, monsieur le président, pour remercier nos aînés, non seulement dans leur intérêt, mais aussi dans le nôtre.

• (1225)

Le président: Madame Duncan, vous avez la parole.

L'hon. Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le président, j'ai assisté encore et encore aux funérailles de jeunes hommes noirs, et j'ai tenu dans mes bras leurs mères endeuillées pendant qu'elles pleuraient la perte de leurs fils et craignaient pour

la sécurité de leurs enfants. J'ai manifesté maintes et maintes fois pour que les choses changent, mais cela ne s'est pas produit.

Nos familles font l'expérience des conditions différentes qui existent dans leurs écoles, leurs rues et leurs milieux de travail. Notre collectivité d'Etobicoke-Nord souffre parce qu'encre une fois, un homme noir appelé George Floyd a été tué tragiquement. Des gens de tous les horizons prennent part à des manifestations contre le racisme anti-Noirs et à des vigiles partout au Canada et dans le monde entier afin d'exprimer leur solidarité et de demander qu'on mette un terme au racisme systémique. Le racisme anti-Noirs existe, tout comme le racisme systémique et les préjugés inconscients. De plus, ils existent au Canada.

Les membres de notre collectivité s'opposent toujours au racisme, et je les appuierai toujours. Après des années d'occasions manquées, cet événement représente un moment décisif.

Le président: Nous allons maintenant passer aux questions aux ministres.

[Français]

Veillez noter que nous suspendrons les délibérations toutes les 45 minutes afin de permettre aux employés qui fournissent un soutien aux travaux de la séance de se substituer en toute sécurité.

[Traduction]

Nous allons maintenant entendre la première question. Elle sera posée par l'honorable chef de l'opposition, M. Scheer.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, depuis des mois maintenant, le gouvernement dit aux Canadiens qu'ils ne doivent pas se rassembler en groupes importants. Bien entendu, le gouvernement doit donner l'exemple. La vice-première ministre peut-elle indiquer à la Chambre si le conseil du gouvernement a changé en ce qui concerne les grands rassemblements publics?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales): Monsieur le président, je vous remercie de cette question très importante formulée par le chef de l'opposition officielle. Personnellement, je me suis tourmentée à ce sujet très fréquemment.

Je pense que le chef de l'opposition officielle doit faire allusion aux nombreuses...

Le président: Nous redonnons maintenant la parole au chef de l'opposition, M. Scheer.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, la vice-première ministre a déclaré la semaine dernière qu'elle n'avait pas participé à des rassemblements de masse afin de respecter une distanciation physique appropriée. Elle a affirmé ce qui suit: « En tant que mère, j'ai eu beaucoup de mal à dire à mes enfants qu'ils ne pouvaient pas voir leurs amis, et qu'ils ne pouvaient pas être en groupe, donc le fait de donner l'exemple à cet égard est également important pour moi ».

Manifestement, elle pense qu'elle aurait eu tort de participer à des rassemblements de masse. Croit-elle qu'il était acceptable que Justin Trudeau le fasse?

L'hon. Chrystia Freeland: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le chef de l'opposition officielle a cité incorrectement les commentaires que j'ai formulés la semaine dernière, mais ces commentaires rendaient sincèrement compte du mal que nous avons tous à concilier deux réalités. L'une d'elles est l'obligation absolue de respecter les manifestations pacifiques et pour les Canadiens...

Le président: Nous rendons à la parole à M. Scheer.

L'hon. Andrew Scheer: La question est simple, monsieur le président. On a dit aux Canadiens qu'ils ne pouvaient pas visiter leurs proches et qu'ils ne pouvaient pas assister à des funérailles. Malheureusement, un grand nombre de Canadiens ont été forcés de dire adieu à des membres de leur famille par Skype.

La vice-première ministre soutient-elle maintenant que toutes ces précautions ne sont plus requises et que les gens peuvent visiter les membres de leur famille qui vivent dans des maisons de soins où qui sont atteints de maladies?

L'hon. Chrystia Freeland: Permettez-moi de clarifier quelque chose que le chef de l'opposition a mentionné dans sa question précédente. J'appuie fermement le geste que notre premier ministre a posé vendredi dernier en participant à la manifestation contre le racisme anti-Noirs. Le fait que notre premier ministre était présent a transmis un message essentiel aux Canadiens et au monde entier. Il portait aussi un masque, ce qui est très important.

Dans mes propres commentaires de la semaine dernière...

Le président: Nous allons redonner la parole à M. Scheer.

L'hon. Andrew Scheer: Cela a transmis un message, monsieur le président, un message qui révèle l'application deux poids, deux mesures. Le gouvernement a dit aux propriétaires de petites entreprises qu'ils devaient regarder disparaître toutes leurs économies. Il a dit aux Canadiens qu'ils ne pouvaient pas visiter leurs êtres chers à l'hôpital et qu'ils devaient dire adieu aux membres de leur famille mourants par Skype.

Tous ces conseils de santé publique et ces précautions sont-ils maintenant inutiles? Autrement dit, est-il acceptable que les gens commencent à participer à de grands rassemblements publics, à fréquenter des restaurants et à visiter des membres de leur famille?

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le président, je pense qu'il est essentiel pour nous de respecter le droit des Canadiens et, en fait, des gens du monde entier de faire connaître leurs opinions politiques en manifestant de façon pacifique. C'est un élément essentiel de la démocratie et du droit des citoyens de lutter pour l'égalité.

• (1230)

L'hon. Andrew Scheer: Personne ne conteste le fait que les Canadiens ont le droit de manifester. Toutefois, ce qui est remis en question, c'est le fait que d'une part, le premier ministre, Justin Trudeau, dit aux Canadiens qu'ils doivent suivre les conseils de santé publique et que, d'autre part, il participe à un grand rassemblement public.

Est-ce que la vice-première ministre soutient maintenant que les Canadiens devraient choisir les moments où ils suivent les conseils de santé publique?

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le président, au cours des observations que j'ai formulées la semaine dernière et au cours des observations que notre administratrice en chef de la santé publique a formulées la semaine dernière, des conseils clairs ont été donnés aux Canadiens qui souhaitaient exercer leur droit de manifester de façon pacifique. Ces conseils consistaient à porter un masque, à ap-

porter du désinfectant pour les mains et à être prudent. Ces conseils étaient très importants, tout comme le...

Le président: Nous allons redonner la parole à M. Scheer.

Monsieur Scheer, vous avez la parole.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, des messages très clairs ont aussi été communiqués au public en ce qui concerne les conseils à suivre.

Je pense qu'il est extrêmement important que les Canadiens continuent de se comporter comme nous l'avons fait en grande partie, c'est-à-dire en respectant la distanciation sociale, en demeurant à la maison et en assurant notre propre sécurité et celle de nos proches, de notre famille, de notre famille élargie, de nos aînés, de nos travailleurs de la santé et de nos travailleurs essentiels, en les mettant à l'abri de la propagation rapide de la COVID-19.

Savez-vous qui a dit cela? C'est Justin Trudeau et, malgré cela, il a participé pendant le week-end à un grand rassemblement public en faisant fi de ses propres conseils.

De plus, pendant le week-end, une entreprise locale d'Ottawa a reçu une contravention de 880 \$ pour avoir fourni des plats à emporter à des clients qui, par la suite, ont été assis à des tables installées sur une terrasse, à quelques coins de rue de l'endroit où des milliers de personnes s'étaient rassemblées très près les uns des autres.

Le gouvernement croit-il que la contravention que l'entreprise a reçue était juste?

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le président, j'aimerais présenter très clairement la position du gouvernement, et j'aimerais inviter l'opposition officielle à décrire tout aussi clairement sa position.

Dans le monde entier, le moment est venu pour nous tous d'exprimer notre point de vue. Nous devons tous dire très clairement si, oui ou non, nous nous élevons contre le racisme anti-Noirs. En gardant le silence, nous nous rendons complices.

En participant à la manifestation et en étant visible aux yeux des Canadiens et du monde entier, le premier ministre a transmis un message essentiel à tous les citoyens de notre pays.

Le président: Avant que nous passions à la prochaine question, je tiens simplement à signaler que les intervenants disposent de cinq minutes pour poser leurs questions. Par conséquent, je vous prie de ne pas dépasser cette période de cinq minutes.

L'un des sujets dont nous avons parlé la dernière fois concernait la dernière question et la question de savoir si je devrais interrompre cette question si je constate que l'intervenant a absorbé plus de la moitié du temps qui reste avant la fin de l'intervention. Je crains de devoir le faire, parce que, parfois, certains députés utilisent plus de temps pour poser leur question que celui qui leur a été imparti. Avec un peu de chance, tout se passera très bien, et nous ne serons pas forcés d'appliquer cette règle.

L'autre question qui a été soulevée concerne ce qui advient lorsqu'il reste seulement 15 secondes. Normalement, nous ne permettrons pas qu'une autre question soit posée, parce qu'il ne reste pas suffisamment de temps.

[Français]

Je voulais seulement clarifier la manière dont cela fonctionne pour que tout le monde respecte les paramètres établis par la Chambre.

Je cède la parole à Mme Normandin.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Au début du mois d'avril, le Bloc québécois avait un peu prédit la situation. Malheureusement, et cela ne nous fait pas plaisir de le dire, nous avons prédit ce qui se passe maintenant.

Alors que le Bloc québécois préconisait la prévention et le sens des responsabilités, le gouvernement a abdiqué sa tâche de protéger les travailleurs migrants saisonniers en mettant le fardeau de la protection sur le dos des agriculteurs. Il a également abandonné les agriculteurs en leur disant de s'arranger avec leurs problèmes.

Malheureusement, aujourd'hui, on voit les conséquences. Un rapport accablant fait état de racisme, de surcharge de travail, de vol de salaire et de conditions de logement inadéquates vu l'obligation de quarantaine.

La ministre de l'Agriculture, aujourd'hui, peut-elle regarder à la fois les travailleurs saisonniers et les agriculteurs dans les yeux et leur dire que sa gestion de la situation a été impeccable?

L'hon. Chrystia Freeland: Je remercie ma collègue de sa question très importante.

Je pense que cette crise a souligné, pour tous les Canadiens et les Canadiennes et tous les Québécois et les Québécoises, l'importance des gens qui font un travail essentiel dans notre pays. Cela inclut absolument les travailleurs saisonniers agricoles.

Je suis absolument d'accord que nous devons faire mieux pour les protéger et leur assurer des conditions de travail saines et propres. C'est évidemment l'obligation des employeurs, mais c'est aussi l'obligation de tous les Canadiens.

Je veux remercier les travailleurs agricoles saisonniers de leur important et grand travail.

• (1235)

Mme Christine Normandin: Effectivement, le travail des travailleurs saisonniers et des agriculteurs est si important, que ce n'est pas à eux que la responsabilité de mettre en place les mesures de quarantaine et de surveillance aurait dû incomber.

Actuellement, c'est un groupe privé, la Migrant Workers Alliance for Change, qui nous apprend que l'on constate des situations absolument déplorables chez les travailleurs.

Pourquoi n'est-ce pas le gouvernement qui nous apprend l'état de la situation, mais plutôt un organisme privé?

L'hon. Chrystia Freeland: J'ai quelques réponses à cela. Premièrement, les organisations et la société civile ont un rôle à jouer pour soulever les questions importantes. C'est un élément essentiel de notre démocratie. Je veux aussi remercier ces gens qui travaillent dans la société civile.

En ce qui a trait aux travailleurs agricoles saisonniers, notre gouvernement est très conscient de l'importance de cette question. Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et les autorités de santé publique de partout au pays...

Le président: Mme Normandin a la parole.

Mme Christine Normandin: Malheureusement, l'étroite collaboration du gouvernement s'est visiblement limitée à envoyer 1 500 \$ aux agriculteurs, qui doivent remplir une quantité de paperasse phénoménale pour y avoir droit.

Outre cela, le gouvernement n'a absolument rien fait pour assurer le respect des règles sanitaires chez les travailleurs saisonniers et les agriculteurs.

Le gouvernement peut-il me dire combien d'inspecteurs ont été envoyés sur le terrain pour s'assurer d'une bonne vérification?

L'hon. Chrystia Freeland: Je dois dire qu'il y a quelques incohérences dans la question de la députée. D'un côté, elle dit qu'il y a trop de paperasse pour les pauvres employeurs, et de l'autre côté, elle dit qu'on a besoin de plus d'inspecteurs pour s'assurer que tout va bien chez les travailleurs saisonniers.

Je partage avec elle l'idée que c'est très...

Le président: Mme Normandin, il reste 36 secondes.

Mme Christine Normandin: Je maintiens que le gouvernement a complètement abdiqué son rôle de protection des travailleurs saisonniers et de soutien des producteurs agricoles. Ce n'est pas à ces derniers que revenait la responsabilité de mettre en place ces procédures.

Le gouvernement n'a rien fait. Il n'a pas émis de directives et il n'a pas fait de vérifications après coup.

Encore une fois, le gouvernement peut-il dire tant aux travailleurs saisonniers qu'aux travailleurs agricoles qu'il a fait preuve d'une gestion responsable de la crise?

L'hon. Chrystia Freeland: Absolument. C'est une question très importante pour nous. Nous travaillons avec acharnement pour nous assurer que les conditions de travail sont saines et propres. Nous travaillons avec les travailleurs eux-mêmes, avec les provinces, avec...

Le président: Je dois céder la parole à M. Singh.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Je dis souvent que le temps des belles paroles est fini, et que le temps des gestes symboliques est aussi fini, particulièrement quand le premier ministre a le pouvoir de prendre des mesures concrètes.

Que va faire concrètement le premier ministre pour contrer le racisme systémique envers les Noirs?

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le président, je remercie le député de son importante question.

En réponse aux questions que nous avons entendues aujourd'hui à la Chambre, je dois dire que les symboles sont aussi très importants. Les symboles sont très importants pour notre premier ministre...

Le président: Monsieur Singh, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh: Il ne suffit pas du tout que le premier ministre s'agenouille. Il doit prendre position. Le premier ministre a le pouvoir de changer les choses pour le mieux. Donc, le premier ministre s'engagera-t-il à apporter des changements concrets, par exemple à la GRC qui relève entièrement du gouvernement fédéral? Le premier ministre s'engagera-t-il à faire en sorte que des lois mettent un terme au profilage racial de la GRC?

• (1240)

L'hon. Chrystia Freeland: Merci beaucoup, monsieur le président. J'aimerais remercier personnellement le député d'en face pour le rôle très particulier qu'à l'heure actuelle, il joue à cet égard dans notre pays. Ce rôle importe. Les actions importent, tout comme le fait de se prononcer pour le bon camp, et je suis très fière que le premier ministre l'ait fait vendredi dernier.

Le député d'en face distingue des questions que nous devons tous nous poser en ce moment au sujet des services de police, y compris la GRC.

M. Jagmeet Singh: Des gens partout au pays — et partout dans le monde — demandent que l'on cesse de financer les services de police. Ils soutiennent qu'il doit y avoir une meilleure façon de prioriser l'utilisation de nos ressources limitées. Ils disent qu'au lieu de consacrer des fonds aux services de police, nous devrions, dans bien des cas, investir cet argent dans la santé mentale.

Le gouvernement s'engagera-t-il à réattribuer aux travailleurs en santé mentale et aux services de santé mentale certaines des ressources consacrées aux services de police?

L'hon. Chrystia Freeland: Le député a posé quelques questions importantes au sujet de la GRC et des services de police du Canada. Permettez-moi de clarifier quelques aspects. Nous ne pouvons pas tolérer le racisme ou des préjugés de n'importe quelle sorte au sein des services de police canadiens. Nous sommes tout à fait conscients que la discrimination et le racisme systémiques existent au Canada et que des préjugés inconscients...

Le président: Nous allons maintenant redonner la parole à M. Singh.

M. Jagmeet Singh: D'Andre Campbell à Brampton, Regis Korchinski-Paquet à Toronto et Chantel Moore à Edmundston étaient tous noirs ou autochtones. Ils avaient des problèmes de santé mentale. Des policiers sont intervenus, et ces personnes ont été tuées.

Manifestement, quelque chose cloche. Pour le moment, le gouvernement reconnaîtra-t-il ou admettra-t-il simplement que nous devrions dépenser plus d'argent pour financer des travailleurs en santé mentale plutôt que des policiers, et que ces travailleurs, et non des agents de police, devraient intervenir lorsque des demandes de vérification du bien-être sont reçues?

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le président, je m'entends complètement avec le député d'en face pour dire qu'il s'agit là de tragédies, et je conviens que nous devons prendre des mesures et faire tout en notre pouvoir pour que ces tragédies ne se reproduisent pas.

Ces mesures comprennent une formation contre les préjugés à l'intention de toutes nos forces de police, y compris la GRC. Comme le premier ministre l'a indiqué, ces mesures englobent également des caméras corporelles pour les policiers et une attention encore plus prononcée sur la santé mentale. C'est l'une des priorités de notre gouvernement, et je suis tout à fait d'accord avec le député d'en face pour dire que nous devons redoubler d'efforts. Ces morts...

Le président: M. Singh a de nouveau la parole. Il nous reste 45 secondes.

M. Jagmeet Singh: Merci beaucoup, monsieur le président.

Le gouvernement libéral a consacré et continue de consacrer près de 10 millions de dollars par jour à la GRC. Cette dépense quotidienne est supérieure au financement que le gouvernement libéral

accorde aux services de santé mentale et à la communauté noire en une année.

Le gouvernement remédiera-t-il à cet énorme déséquilibre, et commencera-t-il à prendre de vraies mesures concrètes pour appuyer ses gestes symboliques?

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le président, comme le député d'en face le sait, la santé mentale est l'une des priorités du gouvernement depuis le début. C'est l'un des enjeux sur lesquels nous avons fait campagne lors des élections de l'automne dernier, et nous avons redoublé d'efforts à cet égard pendant que l'ensemble des Canadiens font face au coronavirus.

Toutefois, je conviens avec le député d'en face que nous devons faire plus et mieux. Nous sommes déterminés à le faire, et j'espère que nous pourrions travailler en collaboration avec le député d'en face, le NPD...

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, la vice-première ministre vient d'inviter l'opposition à énoncer sa position de façon claire; permettez-moi donc de le faire.

Les conservateurs s'opposent manifestement et sans équivoque à toute forme de racisme et soutiennent des appels à l'éliminer. Nous souhaitons aussi dénoncer l'hypocrisie, l'hypocrisie d'un gouvernement dirigé par quelqu'un qui s'est si souvent maquillé en Noir qu'il en a perdu le compte, un premier ministre qui a congédié la première Canadienne à occuper le poste de ministre de la Justice parce qu'elle a refusé d'accepter son ingérence dans une affaire criminelle. Et c'est sans compter le fonctionnaire qui a été sanctionné pour avoir osé s'élever contre la manière dont le gouvernement gérait la controverse du maquillage en Noir et, bien entendu, le ministre de la Sécurité publique, qui est le chef de police qui a instauré la vérification des pièces d'identité dans la ville de Toronto.

Nous dénoncerons certainement et sans équivoque l'hypocrisie du gouvernement dans ce genre d'affaires. Une fois de plus, donc, je ferai remarquer que les Canadiens et les Canadiennes se sont fait dire qu'ils devaient endurer de grandes difficultés en regardant des êtres chers mourir seuls, en manquant la collation des grades et en voyant l'œuvre de leur vie et leurs petites entreprises disparaître. Le gouvernement leur signale-t-il maintenant qu'ils peuvent choisir quels conseils sanitaires ils suivent?

• (1245)

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le président, permettez-moi de commencer en disant que j'accueille favorablement la déclaration du chef de l'opposition officielle, qui est manifestement et sans équivoque contre le racisme envers les Noirs.

Je pense que nous, au Canada, devons comprendre que notre pays et le reste du monde se trouvent à un moment charnière. Nous en sommes à un moment où nous devons tous prendre position contre le racisme, le racisme contre les Noirs. Nous devons dire quelque chose qui est difficile à admettre pour nombre d'entre nous...

L'hon. Andrew Scheer: Oui, pour vous. Votre patron...

Hon. Chrystia Freeland: ... c'est-à-dire que la discrimination systémique existe dans notre pays.

Je dois dire au député de l'opposition et aux députés de tous les partis ici présents que le défi est monumental. C'est un défi qui exige que nous transformions notre société et notre pays, et je pense que nous devons unir nos efforts pour relever ce défi et ne pas tomber dans un piège en minimisant le problème et en ternissant la cause par des disputes partisans.

Le président: Avant d'accorder la parole au prochain intervenant, nous prendrons une brève pause pour permettre la rotation des techniciens qui nous épaulent.

Je remarque que quelques personnes nous rappellent que le temps file. Je tiens à leur rappeler que je vérifie l'heure sur un téléphone Apple, que je pense très juste. Je les remercie de leur aide.

Sachez en terminant que je ne possède pas d'actions d'Apple.

Des députés: Ha, ha!

Le président: Si jamais certains d'entre vous se demandent ce qu'il se passe et ce que tout le monde regarde dans le nid d'aigle là-haut, sachez qu'on y effectue une rapide rotation, mais qu'on y prend également toutes les mesures de soutien et de désinfection.

[Français]

Il est très important de leur donner le temps nécessaire pour faire le travail afin de protéger la santé de nos employés.

Nous passons maintenant à M. Paul-Hus.

Vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le président, vendredi dernier, le premier ministre a assisté à un vaste rassemblement de 7 000 personnes sur la Coline du Parlement, à Ottawa. Le premier ministre n'a respecté aucune règle d'éloignement physique, aucune des règles qu'on demande aux Canadiens de respecter pour bloquer et arrêter la COVID-19.

Le premier ministre a-t-il reçu l'approbation de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, Theresa Tam, pour se présenter à ce rassemblement?

[Traduction]

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse): Monsieur le président, notre gouvernement a clairement fait savoir qu'il ne tolère pas le racisme ou la discrimination au pays. Nous nous élèverons contre le racisme envers les Noirs, les Autochtones et les Asiatiques. Le racisme et la discrimination existent dans notre pays. Il importe que nous fassions preuve de solidarité, et c'est exactement ce que fait notre gouvernement.

• (1250)

[Français]

M. Pierre Paul-Hus: Monsieur le président, je suis d'accord avec la ministre. Le gouvernement essaie de nous mettre dans une petite boîte.

Actuellement, une chose est claire: nous sommes en pleine pandémie de la COVID-19 et le gouvernement a dépensé des centaines de milliards de dollars pour essayer de contrer cette pandémie. Des entrepreneurs de partout au Québec et au Canada vont faire faillite à cause de la COVID-19, dont certains de mes amis.

On essaie maintenant de faire dévier le débat, mais il est question de la pandémie de la COVID-19, et le premier ministre s'est présen-

té à un rassemblement sans prendre aucune mesure d'éloignement physique, alors que cela fait 70 jours qu'il est planté devant Rideau Cottage à essayer de faire croire aux Canadiens qu'il se protège.

Pouvez-vous nous dire si l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, Theresa Tam, lui a donné la permission de se présenter à ce rassemblement? C'est une question simple.

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, il est crucial que toutes les personnes qui ont exercé leur droit démocratique de manifester contre le racisme extrêmement dur que vivent de nombreux Canadiens et, en fait, de nombreux citoyens du monde, se souviennent qu'ils peuvent le faire de manière sécuritaire. Comme le député de l'opposition le sait, nous prodiguons des conseils par l'entremise de l'administratrice en chef de la santé publique pour que si les gens prennent part à des manifestations, ils le fassent en respectant la distanciation physique quand il est possible de le faire, tout en portant un masque pour protéger les autres et en utilisant des signes et en évitant de crier afin de réduire la quantité de gouttelettes qui passent d'une personne à l'autre.

Enfin...

[Français]

Le président: Monsieur Paul-Hus, il vous reste 20 secondes.

M. Pierre Paul-Hus: En conclusion, si j'ai bien compris ce que la ministre de la Santé vient de nous dire, le Festival d'été de Québec peut avoir lieu si les gens portent un masque et restent tranquilles devant le spectacle. Ai-je bien compris? Si 7 000 personnes peuvent manifester en restant tranquilles, alors les spectacles au Québec peuvent reprendre.

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, le Canada se joint manifestement aux citoyens du monde entier dans la lutte contre la pandémie de racisme, une pandémie qui, vous le savez, a également des répercussions terribles sur la santé des gens. Comme je l'ai indiqué...

Le président: Nous allons maintenant poursuivre avec une question de Mme Bergen.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Le 25 mai, le premier ministre, avec le soutien du NPD, a mis fin aux travaux du Parlement pour le remplacer par notre comité. La semaine prochaine, les parlementaires se verront demander d'approuver des dépenses évaluées à 87 milliards de dollars à la suite d'un débat et d'un examen d'à peine quatre heures. Il s'agit de dépenses s'élevant à 87 milliards de dollars.

Par ses actes, le premier ministre a montré sans contredit qu'il pense que l'on peut se réunir dans un lieu public si la cause est méritoire. Je considère — comme le feraient la plupart des Canadiens, je pense — que le Parlement est une instance méritoire.

Pourquoi le gouvernement ne rappelle-t-il pas le Parlement? Nous pouvons porter des masques et nous montrer responsables, et ce, pour que nous puissions assurer une surveillance adéquate, pour que les comités reprennent leurs activités et pour que nous puissions accomplir un très important travail démocratique en surveillant des dépenses.

Le président: Nous accordons la parole à l'honorable ministre.

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes): Je vous remercie, monsieur le président.

En ce qui concerne le budget, la députée sait que quatre heures sont réservées à son examen le 17, mais comme il s'agit d'un document public, les députés peuvent poser des questions à ce sujet aujourd'hui, demain, le jour suivant, jeudi, lundi, mardi, mercredi et quand bon leur semble. Nous sommes autorisés à poser des questions sur tous les sujets, y compris sur le budget, car il s'agit de questions d'ordre public. Sachez en outre que des comités se réunissent actuellement et peuvent poser des questions pendant leurs séances.

L'hon. Candice Bergen: Je voudrais simplement informer le ministre que le gouvernement n'est pas majoritaire et que le Parlement fait toujours partie de notre démocratie. Le comité sur la COVID ne remplace pas le Parlement, et l'arrogance et l'hypocrisie de Justin Trudeau et de son gouvernement libéral font peine à voir.

S'il est un domaine dans lequel le gouvernement a vraiment agi sans rendre de comptes, c'est celui des dépenses en infrastructures. La ministre de l'Infrastructure, Mme McKenna, a indiqué que le gouvernement a financé 52 000 projets, mais le directeur parlementaire du budget a affirmé qu'on ne savait rien sur 20 000 d'entre eux. Nous avons donc demandé à la ministre si elle rendrait publics les 20 000 projets que le gouvernement tente de cacher à la population canadienne.

Le président: Nous accordons la parole à l'honorable ministre.

L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités): Monsieur le président, la réponse simple à la question de la distinguée députée est la suivante; il suffit d'examiner l'entente de 10 ans que les conservateurs ont signée au titre du Fonds sur la taxe sur l'essence en 2014. Cette entente n'exige pas que les provinces déposent des rapports détaillés sur chaque projet ou sur ses résultats. En fait, le Québec n'est pas tenu de fournir le moindre rapport sur les projets.

Nous chercherons à imposer une meilleure reddition de comptes quand nous renégocierons le Fonds de la taxe sur l'essence, en exigeant que les provinces et les municipalités publient des détails sur les projets sur leurs sites Web, par exemple.

Entretemps, les conservateurs ont du culot de s'attaquer à la reddition de comptes dans un programme qu'ils ont négocié.

• (1255)

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le président, c'est le directeur parlementaire du budget qui a déclaré que des fonds avaient été dépensés dans le cadre de certains projets, sans que l'on sache ce qu'il en était advenu. Le gouvernement affirme avoir dépensé 10 milliards de dollars en infrastructures, alors que le directeur parlementaire du budget parle plutôt de dépenses de 5 milliards de dollars. Le gouvernement a une occasion de faire preuve de transparence et doit présenter des rapports sur ces projets.

Le gouvernement s'est également montré réticent quant à la capacité du vérificateur général de surveiller ces dépenses pharaoniques. Quand les conservateurs ont investi dans les infrastructures et stimulé l'économie au cours d'une grande récession, ils ont indiqué dans la loi que le vérificateur général surveillerait ces dépenses, prévoyant d'ailleurs des fonds à cette fin.

Les libéraux fourniront-ils du financement au vérificateur général et le laisseront-ils examiner toutes les dépenses effectuées ces derniers mois?

Le président: Je donne la parole à l'honorable ministre.

L'hon. Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord féliciter notre nouvelle vérificatrice générale de sa nomination. J'aimerais aussi, au nom du gouvernement, lui offrir notre appui et notre collaboration indéfectibles. Son rôle premier est de protéger notre démocratie, et nous sommes tous déterminés à travailler avec elle.

La vérificatrice générale est chaudement invitée à faire part de ses préoccupations directement au gouvernement, et je peux lui garantir que mon collègue le ministre des Finances, le président du Conseil du Trésor et nous tous en tiendront compte.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

L'hon. Candice Bergen: C'est toujours la même chose, monsieur le président. Les libéraux ne veulent pas être tenus responsables. Ils ont fermé le Parlement, même s'il est évident que le premier ministre se présentera aux rassemblements qu'il juge importants. Il ne finance pas le Bureau du vérificateur général et n'est pas transparent quant à l'argent qu'il dépense en infrastructure. Habituellement, cela se finit par un quelconque scandale libéral.

Pourquoi les libéraux ne seraient-ils pas simplement transparents, pourquoi ne reconvoqueraient-ils pas le Parlement et ne donneraient-ils pas à la vérificatrice générale le financement dont elle a besoin?

L'hon. Joyce Murray: Monsieur le président, le gouvernement a travaillé avec le Bureau du vérificateur général pour rehausser son financement en 2018-2019, après qu'il ait été réduit par l'ancien gouvernement conservateur. Grâce à ce financement, le Bureau a pu ajouter à son équipe l'équivalent de 38 nouveaux employés à temps plein.

Nous sommes absolument déterminés à travailler avec la vérificatrice générale et son personnel aux éléments importants...

Le président: Je donnerai la parole à M. Sweet.

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Merci, monsieur le président.

Depuis avril, il y a une augmentation notable du nombre d'exécutions politiques en Iran, pendant que le monde porte son attention sur la COVID-19. Quelles interventions le gouvernement libéral a-t-il faites auprès du régime iranien afin de condamner vivement ces atrocités croissantes?

Le président: Je donne la parole à l'honorable ministre.

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international): Monsieur le président, notre gouvernement sera toujours là pour défendre les droits de la personne dans le monde, et nous continuerons de le faire pour le Canada et les Canadiens.

M. David Sweet: Monsieur le président, en juin 2018, mon honorable collègue Garnett Genuis a déposé une motion, qui a été adoptée par la Chambre, afin d'inscrire immédiatement le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran à la liste des entités terroristes.

Deux années se sont écoulées. Quel est l'obstacle?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je tiens à garantir à l'honorable député que les droits de la personne sont une priorité absolue de notre gouvernement et que nous serons toujours là pour les défendre.

M. David Sweet: Monsieur le président, on m'a toujours répondu de ce genre de platitudes en réponse aux questions que j'ai posées ces dernières séances, mais absolument rien n'est fait.

Je vais essayer encore. Qu'en est-il de la loi Magnitski? Quand utiliserons-nous la loi Magnitski pour sanctionner les dirigeants du régime iranien?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, nous condamnons le régime iranien pour toute violation des droits de la personne, et je tiens à garantir à l'honorable député que nous serons là pour défendre les droits de la personne, que nous continuerons toujours de le faire.

• (1300)

M. David Sweet: Ce qui me dérange, monsieur le président, c'est que nous nous sommes totalement égarés sur la scène internationale en ce qui concerne les droits de la personne.

Combien ce siège au Conseil de sécurité de l'ONU nous coûte-t-il exactement?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je tiens à garantir au député que le travail du Canada dans le monde, en commerce international et en relations internationales, est...

M. David Sweet: Quelles mesures concrètes le gouvernement a-t-il prises au cours des deux dernières semaines pour aider les Hongkongais?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, notre gouvernement a pris clairement position. Notre gouvernement appuie ses alliés et a fait une déclaration forte pour exprimer ses vives inquiétudes...

M. David Sweet: Monsieur le président, le gouvernement birman a déclaré au monde qu'il cheminait vers la démocratie, puis s'est emparé avec joie de millions de dollars des contribuables canadiens. Il continue pourtant de persécuter les Rohingyas et les autres minorités. Quelles mesures ce gouvernement prend-il pour renforcer l'application de la loi Magnitski sur les dirigeants de ce régime?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je tiens à garantir à mon honorable collègue que notre gouvernement sera toujours là pour défendre les droits de la personne. Il continuera de le faire et le fera toujours.

M. David Sweet: Monsieur le président, Huseyin Celil est emprisonné en Chine depuis 14 ans, et les deux Michael le sont aussi maintenant.

Que le gouvernement fait-il exactement pour obtenir leur libération?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, les deux Michael sont Canadiens et sont notre priorité absolue. Nous continuerons de travailler sans relâche afin d'obtenir leur libération immédiate et de les défendre au nom du gouvernement du Canada...

M. David Sweet: Monsieur le président, le CIO fait valoir le rôle que jouent les Jeux olympiques dans la défense des droits de la personne. Étant donné le bilan du régime communiste chinois à cet égard, beaucoup réclament un boycott des Jeux olympiques de 2022. Quelle est la position du gouvernement à cet égard?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, notre gouvernement sera toujours là pour défendre les droits de la personne. Nous l'avons toujours fait et nous continuerons de le faire.

M. David Sweet: Monsieur le président, quelles promesses le premier ministre a-t-il faites aux autres pays pour se garantir un siège au Conseil de sécurité à long terme?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, je pense que tout le monde ici conviendra du leadership qu'exerce le Canada à l'échelle internationale et du fait qu'il est une voix importante pour défendre les droits de la personne et l'établissement de chaînes d'approvisionnement mondial prévisibles...

Le président: Monsieur Sweet, vous avez 30 secondes.

M. David Sweet: J'essaierai encore une fois.

Il y a deux ans, la Chambre a adopté une motion afin que le CGRI soit immédiatement inscrit à la liste des entités terroristes. Quand cela sera-t-il fait? Pourquoi cela doit-il prendre deux ans?

L'hon. Mary Ng: Monsieur le président, notre gouvernement a mis en place des sanctions rigoureuses contre l'Iran. Nous nous opposons à toute violation des droits de la personne. Nous condamnons toujours les violations des droits de la personne, comme nous le faisons déjà.

Le président: Nous entendrons maintenant Mme Rood.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le président, la frontière entre le Canada et les États-Unis est toujours fermée pour les voyages non essentiels, ce qui sépare des conjoints et des familles. Il y a des familles qui ne peuvent pas être réunies à cause des restrictions imposées par le gouvernement.

Pourquoi, même quand une personne respecte toutes les dispositions des règlements en matière de santé, les restrictions actuelles de voyage ne permettent-elles pas aux membres de la famille immédiate de citoyens canadiens de retrouver leurs proches au Canada?

Le président: Je donne la parole à l'honorable vice-première ministre.

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le président, j'aimerais remercier la députée de l'autre côté de cette question importante.

Comme le premier ministre l'a annoncé hier, nous sommes en train d'élargir la liste des voyages considérés essentiels vers le Canada. Comme la députée de l'autre côté le souligne, les membres de la famille immédiate de citoyens canadiens ou de résidents permanents au Canada pourront entrer au Canada, à la condition que ce soit pour un voyage de longue durée et...

Mme Lianne Rood: Monsieur le président, la liste des armes interdites par les libéraux s'allonge sans cesse, sans raison. Le Tableau de référence sur les armes à feu change chaque semaine, et la GRC interprète tout cela en coulisses, ce qui laisse les propriétaires et les fournisseurs d'armes à feu dans l'incertitude. Certains achats d'armes à feu sont maintenant rendus illégaux ou même, jugés illégaux rétroactivement.

Quand la ministre clarifiera-t-elle le texte du décret pour que les propriétaires et les fournisseurs d'armes à feu ne soient plus dans le noir?

• (1305)

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le président, si je peux me le permettre, j'aimerais d'abord terminer ma réponse à la première question, parce qu'il est très important que tous les Canadiens, tous les résidents permanents et désormais également les membres de leur famille immédiate qui entrent au Canada sachent qu'ils seront assujettis à une quarantaine obligatoire. Je tiens simplement à dire clairement à toutes ces personnes et à tous les Canadiens que cet ordre doit être respecté. Nous le ferons appliquer. Je veux d'ailleurs remercier les premiers ministres des provinces de leur collaboration à l'égard de ces règles frontalières...

Mme Lianne Rood: Monsieur le président, elle n'a pas répondu à ma question précédente. La ministre peut-elle répondre à la question, s'il vous plaît?

L'hon. Chrystia Freeland: Bien sûr. Les règlements frontaliers sont importants. Je voulais être certaine que ce soit bien clair.

Pour ce qui est de l'interdiction des armes militaires...

Mme Lianne Rood: Elle ne veut toujours pas répondre à ma question, mais je continuerai. Elle pourra peut-être y répondre plus tard.

Monsieur le président, les agriculteurs ont une année difficile, ils ont du mal à faire leur production, et leurs dépenses augmentent. En raison de la COVID-19 et de toutes les restrictions qu'elle impose à l'économie, les agriculteurs doivent encore composer avec des perturbations du marché. D'innombrables agriculteurs nous ont dit que le programme Agri-stabilité ne les aide tout simplement pas.

La ministre annoncera-t-elle des changements en profondeur aux programmes de GRE avant l'échéance du 3 juillet?

Le président: Je donne la parole à l'honorable ministre.

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Merci, monsieur le président.

Je tiens à assurer à ma collègue que nous travaillons très fort à améliorer les programmes de gestion des risques de l'entreprise, mais comme le gouvernement précédent les a changés en sabrant considérablement les budgets, il est très difficile aujourd'hui d'obtenir l'aval de toutes les provinces pour relever ce financement.

Le président: Madame Rood, vous avez la parole.

Mme Lianne Rood: C'est votre gouvernement qui a négocié le dernier accord.

Quoi qu'il en soit, monsieur le président, les erreurs des libéraux ont déjà coûté à nos producteurs de soya et de canola leurs marchés d'exportations. Quand l'Australie a osé prendre position contre la Chine, elle s'est fait imposer des tarifs de 80 % sur l'orge. En ce moment, les producteurs canadiens de ginseng ne peuvent pas vendre leurs produits à la Chine. La ministre s'est-elle entretenue avec son homologue chinois pour rectifier la situation? Quelles mesures concrètes le gouvernement libéral prend-il pour aider ces agriculteurs?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le président, nous nous faisons une priorité de rétablir le plein accès des graines de canola aux marchés d'exportation de la Chine. Les difficultés qu'ont connues les producteurs de canola au cours de la dernière année mettent en relief l'importance fondamentale de la diversification pour réduire les risques associés à la fermeture d'un marché ou à une trop grande dépendance envers un marché d'exportation en particulier.

Mme Lianne Rood: Monsieur le président, la semaine dernière, au comité de l'industrie, ma collègue Michelle Rempel a déposé une motion afin que le comité étudie le problème de la prise de contrôle étrangère de sociétés canadiennes durement touchées par la pandémie. Cette motion non partisane a été adoptée, bien que les libéraux aient tous voté contre.

Dans une perspective de sécurité nationale, pourquoi le gouvernement est-il si réticent à protéger tous les intérêts canadiens et toutes les sociétés canadiennes?

Le président: Je donne la parole à l'honorable ministre.

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie): Monsieur le président, nous avons des dispositions claires dans la Loi sur Investissement Canada pour protéger les Canadiens. L'analyse de l'avantage net est là pour garantir que les sociétés canadiennes vulnérables bénéficient de ce processus, et nous évaluons toutes les transactions pour veiller à ce que la sécurité nationale soit protégée.

Le président: Je redonne maintenant la parole à Mme Rood, que je prierais de se limiter à 10 secondes, si possible.

Mme Lianne Rood: Monsieur le président, la semaine dernière, le député de Kingston aurait demandé au gouvernement de s'assurer de l'exactitude de l'information qui circule sur Internet concernant la COVID-19. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement jongle avec l'idée de juger de la vérité. J'aimerais donner au gouvernement la chance de rétablir les faits: le gouvernement compte-t-il réglementer le contenu publié sur Internet, oui ou non?

L'hon. Navdeep Bains: Monsieur le président, nous avons mis en place des dispositions très claires pour nous assurer que le contenu diffusé en ligne respecte les lois canadiennes.

Le président: Je donne la parole à M. Shields.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Monsieur le président, la ministre peut-elle indiquer à la Chambre quel était le montant moyen de la prime d'assurance des prix du bétail que devait payer un éleveur-naisseur il y a un an?

Le président: La parole est à l'honorable ministre.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le président, nous soutenons nos agriculteurs de différentes manières. Ainsi, pour le secteur de l'élevage bovin, nous avons récemment ouvert le programme Agri-relance afin d'appuyer...

M. Martin Shields: La ministre peut-elle informer la Chambre du montant actuel de la prime d'assurance?

[Français]

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le président, j'ai bien compris que le prix de l'assurance sur le bétail a augmenté de façon considérable dans le contexte de la COVID-19. Nous avons mis en place différents programmes qui...

• (1310)

[Traduction]

M. Martin Shields: La ministre peut-elle informer la Chambre du pourcentage d'augmentation de la prime d'assurance depuis le début de la pandémie?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le président, nous avons mis en place le programme Agri-relance pour appuyer le secteur de l'élevage bovin, en plus des 77,5 millions de dollars...

M. Martin Shields: La ministre peut-elle indiquer à la Chambre combien de têtes de bétail les usines de JBS et de Cargill peuvent traiter dans une journée où elles fonctionnent au maximum de leur capacité?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le président, comme je le soulignais, nous offrons un soutien bien senti au secteur de la viande. Nous avons mis en place le fonds Agri-relance. Avec la collaboration des provinces, cela se traduit par 50 millions de dollars qui s'ajoutent au fonds pour le secteur de la transformation.

M. Martin Shields: La ministre peut-elle indiquer à la Chambre à quel pourcentage de leur capacité ces usines fonctionnent actuellement?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le président, je répète que nous avons constitué un fonds de 77,5 millions de dollars pour appuyer le secteur de la transformation alimentaire...

M. Martin Shields: La ministre peut-elle nous dire quel pourcentage des bêtes se trouvant dans les parcs d'engraissement sont actuellement vendues aux usines de transformation?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le président, je suis consciente que le secteur de la viande connaît des temps difficiles en raison de la COVID-19, notamment dû au fait que ses employés doivent travailler...

M. Martin Shields: Les parcs d'engraissement sont pleins. Pendant combien de temps encore les exploitants de parcs d'engraissement pourront-ils s'en tirer avec les fonds engagés par le gouvernement fédéral dans le programme de retrait?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Nous appuyons les usines de transformation grâce à un fonds de 77,5 millions de dollars.

M. Martin Shields: Comment s'y prend-on pour déterminer quel soutien financier sera suffisant pour appuyer notre chaîne d'approvisionnement dans le secteur bovin?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je rappelle que nous avons mis en place plusieurs programmes de gestion des risques de l'entreprise. Il y a aussi Agri-stabilité, Agri-investissement...

M. Martin Shields: Compte tenu des critères établis par le gouvernement fédéral, les producteurs de pommes de terre de semence ne sont pas admissibles au programme d'achat des surplus alimentaires. Sans semences, il n'y a pas pommes de terre. Le gouvernement va-t-il corriger cette omission en Alberta?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je suis très au fait de la situation. J'ai discuté encore une fois avec les gens de l'industrie pas plus tard que ce matin. Nous avons tous les programmes de gestion des risques de l'entreprise qui sont en place, et nous mettons les boucliers doubles pour corriger certaines défaillances.

M. Martin Shields: Merci beaucoup. C'est agréable d'avoir enfin une réponse.

J'aimerais maintenant revenir à l'assurance dans le cadre du programme Agri-stabilité. Est-ce que vous souscrieriez à un régime d'assurance dont les primes ont augmenté de 400 %?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Nous appuyons nos agriculteurs au moyen de différents programmes. Les gouvernements provinciaux en font tout autant. Dans certaines provinces, ce soutien peut servir à contracter une assurance.

Le président: Monsieur Shields, il vous reste 34 secondes.

M. Martin Shields: Je vous remercie.

Nous avons parlé à maintes reprises du programme Agri-stabilité. Nous avons discuté de ses lacunes. Il y a très peu d'agriculteurs qui adhèrent à ce programme. La proportion dépasse à peine les 30 %. Pourquoi y a-t-il seulement un peu plus de 30 % des agriculteurs qui se prévalent de ce programme?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je dois rappeler à mon collègue que lorsque son parti formait le gouvernement, ces programmes ont subi des coupures de l'ordre de 400 millions de dollars. Comme les coûts de ces programmes sont partagés avec les provinces, il n'est pas toujours facile de mobiliser de nouveau les gouvernements provinciaux et d'en arriver à une entente, mais nous travaillons sans relâche pour y parvenir.

[Français]

Le président: Nous allons maintenant continuer avec M. Therrien.

Monsieur Therrien, vous avez la parole.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le président. Je voudrais vous aviser que je vais partager mon temps de parole avec le député de Joliette.

La semaine passée, le gouvernement a offert des transferts aux provinces d'une valeur de 14 milliards de dollars pour les aider à surmonter les conséquences de la pandémie de la COVID-19 et à se préparer à la relance.

Les provinces ont tout de suite riposté en disant que c'était largement insuffisant, mais aussi que cet argent était versé pour des domaines relevant de la compétence des provinces. Le gouvernement fédéral n'a pas nié que les domaines relevaient effectivement de la compétence des provinces. Pourtant, il a joué au gérant d'estrade en imposant des conditions à ces transferts.

Or ce sont les provinces et le Québec qui sont donc au front. Ce sont les provinces et le Québec qui connaissent leurs besoins. Ce sont les provinces et le Québec qui établissent leurs priorités. Pourquoi le gouvernement fédéral ne verserait-il pas tout simplement cet argent aux provinces en leur faisant confiance?

• (1315)

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, je remercie mon collègue de son importante question.

Nous sommes d'accord que les 14 milliards de dollars — je tiens à souligner ce montant — dont a parlé le premier ministre vendredi passé, c'est de l'argent. Cet argent que le premier ministre a offert aux provinces est très important parce que le gouvernement fédéral comprend l'importance de la relance économique. Nous comprenons l'importance d'avoir une relance économique saine et qui réussira. Nous comprenons aussi, bien sûr, l'importance d'une étroite collaboration avec toutes les provinces, incluant absolument le Québec.

M. Alain Therrien: C'est faire preuve d'un fédéralisme prédateur. Les 14 milliards de dollars sont l'argent des contribuables québécois et canadiens.

Au gouvernement fédéral, vous vous trouvez bien gentils parce que vous donnez 14 milliards de dollars en les assortissant de conditions pour être certains que cet argent sera bien dépensé. Or, il est ici question de domaines relevant de la compétence des provinces et du Québec, auxquels vous ne connaissez rien.

N'essayez pas de commencer à réfléchir sur ce que les provinces devraient faire avec cet argent, puisque vous n'y connaissez rien et que ces domaines ne relèvent pas de votre expertise. Faites plutôt confiance aux provinces et au Québec, au lieu de vous comporter en prédateurs avec l'argent des contribuables québécois.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.)): Il ne reste pas vraiment de temps pour une réponse, à moins qu'elle ne soit très courte.

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, je ne pense pas qu'offrir 14 milliards de dollars soit de la prédation. Je pense qu'offrir 14 milliards de dollars est de la coopération, et nous sommes fiers de cela.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la présidente, c'est la manière de le faire qui pose problème.

Nous arrêterons de siéger dans deux semaines. Le gouvernement va-t-il présenter une mise à jour économique d'ici là?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances): Madame la présidente, c'est très important d'être transparent avec les Canadiens. Bien sûr, notre approche sera transparente chaque jour.

Lorsque la situation sera plus stable, nous aurons l'occasion d'expliquer notre situation économique.

M. Gabriel Ste-Marie: Madame la présidente, je dois dire que, si le ministre avait répondu oui, cela aurait vraiment bien commencé la semaine.

L'économie commence à redémarrer. On se dirige tranquillement vers une relance. On a besoin, au minimum, de connaître l'état de la situation. Cela comprend un portrait de la conjoncture économique et de l'ensemble des mesures d'urgence du gouvernement, ainsi que son intention de les prolonger ou non pendant l'été. Il doit également nous dire comment il compte le faire. Cela comprend aussi ses scénarios de travail dans le cadre de la reprise économique. Comme l'a dit le ministre, le gouvernement doit être transparent.

Pourquoi le gouvernement ne nous présente-t-il pas de mise à jour?

Je ne comprends pas. A-t-il peur? A-t-il quelque chose à nous cacher?

J'aimerais qu'il m'explique cela.

L'hon. Bill Morneau: Madame la présidente, je remercie le député de sa question très importante.

Nous voulons avoir une approche transparente et avoir plus d'information pour les Canadiens.

Prochainement, lorsque la situation sera plus stable, nous aurons la possibilité d'expliquer notre situation économique.

M. Gabriel Ste-Marie: Est-ce que « prochainement » signifie « au cours des deux prochaines semaines »?

L'hon. Bill Morneau: Madame la présidente, comme je l'ai dit, nous sommes en train de considérer la stabilité de l'économie. Bien sûr, c'est important d'être transparent au sujet de notre situation.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Ste-Marie, il vous reste 30 secondes, 15, si vous souhaitez avoir une réponse.

M. Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie, madame la présidente.

Cela fait plus d'un mois que nous faisons cette demande. Cela fait un mois que le directeur parlementaire du budget presse le gouvernement de déposer rapidement une mise à jour économique. Cela ferait bien notre affaire si c'était au cours des deux prochaines semaines.

• (1320)

L'hon. Bill Morneau: Madame la présidente, je comprends bien la question.

Bien sûr, chaque jour, nous sommes transparents en ce qui concerne nos investissements. Je suis vraiment d'accord, il est toujours nécessaire d'être transparent au sujet de notre situation économique. Nous attendons que la situation soit assez stable pour donner des explications précises.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): L'honorable député de Pierrefonds—Dollard, M. Zuberi, a la parole.

[Traduction]

M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Madame la présidente, je vais partager mon temps avec le député de Thunder Bay—Rainy River.

Au cours des deux dernières semaines, de Halifax jusqu'à Vancouver, en passant par Calgary et Whitehorse, les Canadiens ont été emportés par le mouvement Black Lives Matter. Hier soir, dans ma circonscription de Pierrefonds—Dollard, Kemba Mitchell et la West Island Black Community Association ont organisé une assemblée communautaire virtuelle à laquelle ont participé 500 personnes. Plus tôt dans la journée, j'ai fait une genuflection lors d'une vigile organisée à Montréal par Denburk Reid pour la fondation Montréal à coeur. Dans les médias sociaux, les grands-mères et les grands-pères, les oncles et les tantes, les parents et les jeunes sont unanimes: il faut en faire davantage pour lutter contre le racisme et la discrimination systémique à l'endroit des Noirs. Les films comme *13th* qui expliquent le lien entre les inégalités raciales et le taux supérieur d'incarcération ont de plus en plus la cote en ligne. Tout le monde cherche à savoir comment nous pouvons passer d'un simple mouvement de solidarité à des actions concrètes. Des études révèlent que les Noirs et les Autochtones ne sont pas plus susceptibles de commettre un crime que les autres Canadiens. Il n'en demeure pas moins, et cela a été bien établi, qu'ils sont davantage ciblés par la police et proportionnellement plus nombreux à se retrouver derrière les barreaux.

Ma question s'adresse à la vice-première ministre. Dans une volonté de faire avancer les choses, est-il possible d'informer la Chambre des mesures prises par le gouvernement pour mettre fin au recours abusif à l'incarcération des Autochtones et des Noirs au Canada, parallèlement à des efforts pour compiler des données fondées sur l'appartenance raciale et en faire rapport publiquement?

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est à l'honorable vice-première ministre.

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, permettez-moi de d'abord remercier le député de Pierrefonds—Dollard qui travaille sans relâche pour faire progresser ces dossiers très importants.

Nous savons que les Autochtones et les Canadiens de race noire sont surreprésentés au sein de notre système de justice pénale, et il est urgent de redresser la situation. Nous consentons des investissements importants pour appuyer la réintégration des délinquants autochtones dans leur communauté et faire une plus grande place aux mécanismes de justice réparatrice tout en consolidant les ententes relatives aux pavillons de ressourcement qui font intervenir les valeurs, les traditions et les croyances autochtones. Nous offrons par ailleurs aux délinquants noirs canadiens des services visant à faciliter leur réintégration, y compris du soutien au développement professionnel et du mentorat, la mobilisation de membres de la communauté pour offrir la formation requise et le financement des organismes communautaires.

De plus, nous allons investir un montant additionnel de 11 millions de dollars pour que tous les services de police et de sécurité aient accès à une formation favorisant l'élimination des préjugés en plus de mettre en œuvre une formation obligatoire visant à prévenir les préjugés inconscients pour tous les juges au Canada. Nous savons qu'il est nécessaire de pouvoir compter sur des outils plus efficaces, plus précis et plus uniformes pour le suivi, la collecte et l'analyse des données, et que nous avons encore beaucoup de pain sur la planche à ce chapitre.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est maintenant au député de Thunder Bay—Rainy River.

M. Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je sais que notre gouvernement craignait beaucoup au début de la pandémie une pénurie de ventilateurs dans certains endroits, comme ce fut tragiquement le cas dans le Nord de l'Italie.

Ce n'est pas ce qui est arrivé et nous espérons que cela n'arrivera pas, mais la pandémie est loin d'être terminée et bien des gens ne manquent pas de prédire d'autres vagues qui devraient nous frapper. Je ne pense toutefois pas que nous allons manquer de ventilateurs, car nous avons commencé à en produire en série ici même au Canada. Je tiens d'ailleurs à féliciter vivement l'usine de Bombardier ici même à Thunder Bay qui a commencé la semaine dernière la production en grande quantité de ventilateurs portables. J'invente les gens de Bombardier à poursuivre leur excellent travail.

Je veux aussi féliciter pour les mêmes raisons l'entreprise O-Two de Brampton.

Pour avoir été médecin pendant de longues années dans une salle d'urgence, il y a un autre aspect qui me préoccupe vivement, et je sais que notre gouvernement partage mes inquiétudes. Il s'agit des équipements de protection individuelle. Ma question va porter justement sur les masques N95. *The Lancet* publiait la semaine dernière les résultats d'une méta-analyse qui semblait indiquer très clairement que les masques N95 offrent une meilleure protection contre les maladies transmissibles que les masques chirurgicaux pour la plupart des travailleurs de la santé.

Je sais que c'est un domaine qui relève principalement de la compétence des provinces, mais est-ce que nos ministres responsables pourraient nous indiquer quelles mesures sont prises pour s'assurer que nos travailleurs de la santé ont effectivement accès à ces masques N95?

• (1325)

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement): Madame la présidente, partout au pays, des en-

treprises canadiennes de toutes tailles ont vraiment mis l'épaule à la roue pour assurer la protection des Canadiens. Depuis le début de la pandémie et le lancement du plan du Canada pour mobiliser l'industrie, l'activité manufacturière s'est considérablement intensifiée au pays, si bien que l'on peut maintenant livrer des blouses, des masques, des respirateurs et des ventilateurs. Nous travaillons en collaboration avec les provinces et les territoires afin de répondre aux besoins de tous les travailleurs de la santé de première ligne pour ce qui est de l'équipement de protection individuelle. Jusqu'à maintenant, nous avons ainsi distribué plus de 2,7 millions de masques N95 et des centaines de ventilateurs, sans compter des millions d'unités d'autres produits essentiels.

Nous voulons d'abord et avant tout nous assurer que nos travailleurs de la santé de première ligne ont accès à tout ce dont ils ont besoin pour assurer leur propre protection et celle de leurs patients. Nous procédons à des achats afin de répondre aux besoins du pays à court et à long terme, car nous voulons nous assurer d'être prêts quoiqu'il arrive.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est maintenant à l'honorable députée de Cloverdale—Langley City.

Mme Tamara Jansen: Madame la présidente, j'ai reçu il y a quatre semaines un message m'informant que le mariage de ma nièce n'aurait pas lieu comme prévu cet été en raison de la COVID-19.

Est-ce que la ministre Hajdu estime que les noces continuent de représenter un risque important pour la santé publique...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Juste un instant, s'il vous plaît.

Nous avons sauté le tour de M. Harris parce qu'il éprouve des difficultés techniques. C'est la raison pour laquelle nous sommes passés directement à Mme Jansen. Je suis désolée; j'aurais dû l'expliquer avant.

Nous allons reprendre. Vous avez la parole, madame Jansen.

Mme Tamara Jansen: Est-ce que je reprends depuis le tout début? Peut-être que ce serait plus facile.

Il y a quatre semaines, j'ai reçu un message m'indiquant que le mariage de ma nièce n'aurait pas lieu comme prévu cet été en raison de la COVID-19.

Est-ce que la ministre Hajdu estime que les noces continuent de représenter un risque important pour la santé publique?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, je veux seulement rappeler à la députée qu'il est très important de suivre les indications des autorités locales de la santé publique. Comme nous le savons, ces directives peuvent varier d'une région à l'autre selon la situation qui y prévaut par rapport à la pandémie.

J'ai la plus grande des confiances et aussi le plus grand des respects envers le personnel infirmier et les agents des autorités locales de la santé publique. Ces gens-là ne ménagent pas leurs efforts et je tiens à les remercier pour les excellents conseils qu'ils donnent à la population quant aux moyens à prendre pour assurer la protection de chacun.

Mme Tamara Jansen: J'ai participé récemment à une cérémonie de l'Aïd en plein air et au premier appel à la prière à se tenir à l'extérieur au Canada. En raison de la COVID-19, seulement quelques personnes étaient autorisées à y prendre part.

Est-ce que la ministre estime que les rassemblements religieux en plein air continuent de représenter un risque important pour la santé publique?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, il est clair que les situations de rassemblement où les gens sont rapprochés les uns des autres pendant une période prolongée sans pouvoir se distancier physiquement entraînent un risque élevé de transmission de la COVID-19. C'est la raison pour laquelle nous avons rappelé à tous les Canadiens qui ont participé aux nombreuses manifestations tenues au pays le week-end dernier de surveiller de très près l'apparition d'éventuels symptômes. Je profite de l'occasion pour rappeler à tous ceux qui ont participé à quelque rassemblement que ce soit de communiquer avec leurs autorités locales de la santé publique dès qu'ils éprouvent des symptômes...

M. John Nater (Perth—Wellington, PCC): J'invoque le Règlement. Je veux seulement m'assurer que le temps de l'interruption ne sera pas déduit de la période allouée à Mme Jansen, mais qu'on l'ajoutera plutôt.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous allons effectivement lui ajouter ces 10 secondes.

Madame Jansen, vous avez la parole.

Mme Tamara Jansen: Il y a trois semaines, une école secondaire locale a établi des plans pour la tenue d'une cérémonie de remise de diplômes au volant dans un grand terrain de stationnement en prévoyant des dispositions pour que tous les participants demeurent dans leur voiture. Malheureusement, les restrictions imposées en raison de la COVID-19 n'ont pas permis que ce projet se concrétise. Est-ce que la ministre estime que la remise de diplômes au volant peut vraiment représenter un risque important pour la santé publique?

L'hon. Patty Hajdu: J'estime en fait que les agents et les autorités locales de la santé publique mettent absolument tout en oeuvre pour s'assurer de protéger la santé des Canadiens. J'estime également qu'il est important que nous suivions les directives de ces autorités locales et que nous nous assurions, si nous avons participé à un rassemblement, de bien surveiller l'apparition de symptômes et de communiquer avec les autorités sanitaires si nous avons quelque doute que ce soit.

• (1330)

Mme Tamara Jansen: La semaine dernière, ma nièce a donné naissance à un beau petit garçon. Aucune visite n'était autorisée à l'hôpital en raison de la COVID-19. Est-ce que la ministre estime que le fait de visiter une nouvelle maman à l'hôpital continue de représenter un risque important pour la santé publique?

L'hon. Patty Hajdu: Il semblerait que la députée d'en face ne comprenne pas bien mes réponses. J'essaie de lui expliquer que nous avons partout au pays des agents et des médecins hygiénistes en santé publique qui redoublent d'ardeur pour parvenir à concilier le besoin des Canadiens de poursuivre leur vie de façon à peu près normale et la nécessité de les protéger contre le risque de contracter la COVID-19.

Je suis de tout coeur avec ces responsables de la santé publique qui doivent prendre au quotidien des décisions extrêmement difficiles. Je veux aussi remercier les Canadiennes et les Canadiens pour les sacrifices qu'ils consentent afin de protéger leurs voisins, leurs amis et leurs proches.

Mme Tamara Jansen: Dans ma circonscription, la parade annuelle du rodéo de Cloverdale a été annulée cet été en raison de la

COVID-19. Est-ce que la ministre estime que les parades tenues à l'extérieur continuent de présenter un risque important pour la santé publique?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, les mesures mises en place dans les différentes collectivités...

Une voix: Walker, nous n'avons pas de Mountain Dew.

Des députés: Ah, ah!

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous avons un petit problème technique.

Est-ce que vous auriez tous l'obligeance de fermer votre microphone?

[Français]

Cela nous permettra d'entendre la réponse de la ministre.

[Traduction]

Mme Tamara Jansen: Combien de temps me reste-t-il?

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Vous avez encore une minute et 22 secondes.

Est-ce que la ministre est de retour avec nous?

L'hon. Patty Hajdu: Nous savons que [Difficultés techniques] en place en fonction des activités principales et des risques les plus importants dans les collectivités locales. Nous savons que les gens respectent les directives de la santé publique afin de protéger leurs proches, et je veux remercier tous les Canadiens de continuer à le faire.

Mme Tamara Jansen: La Dre Tam a récemment affirmé qu'il était sans danger de participer à une marche de protestation avec des centaines de personnes, masquées ou non, pour autant que les gens ne crient pas trop fort. Est-ce que la ministre est d'accord avec la Dre Tam pour dire qu'une foule de manifestants rassemblés dans les rues du centre-ville ne représente pas une menace sérieuse pour la santé publique, tant et aussi longtemps qu'ils ne crient pas trop fort?

L'hon. Patty Hajdu: Madame la présidente, je crois que la députée d'en face devrait éviter de prêter des propos à la Dre Tam. Celle-ci n'a pas dit qu'il était sans danger de participer à un grand rassemblement. Elle a dit en fait qu'il était possible d'agir de façon plus sécuritaire lorsque les gens exercent ainsi leur droit démocratique de protester contre les attitudes racistes qui ont cours un peu partout dans le monde. Elle a conseillé aux gens de ne pas crier à pleins poumons et de porter plutôt des pancartes afin de réduire les risques de transmission de gouttelettes entre les participants.

Mme Tamara Jansen: Si l'on permet aux Canadiens de faire une genuflexion lors d'une manifestation, on devrait aussi les autoriser à le faire pour prier. Si nous n'assistons pas à une nouvelle éclosion de la COVID-19 dans les 7 à 10 jours suivant ces manifestations, est-ce que la ministre s'engage à permettre aux Canadiens de toutes les confessions de retourner à leur lieu de culte pour participer à des services religieux en plein air, pour autant qu'ils ne chantent pas trop fort?

L'hon. Patty Hajdu: La députée d'en face ne semble pas bien comprendre d'où viennent les restrictions imposées relativement aux activités locales. Dans les faits, le gouvernement fédéral n'a absolument pas compétence en la matière et n'a donc imposé aucune restriction quant aux activités des gens dans les différentes régions du pays.

Je l'inviterais donc à poser ses questions aux autorités de la santé publique dans sa région. Il est primordial que tous les citoyens suivent les directives des responsables locaux de la santé publique quant à la façon de...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): C'est maintenant au tour de M. Harris.

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Madame la présidente, comme la plupart des Canadiens, je suis scandalisé et en colère après avoir vu la vidéo montrant un agent de la GRC utiliser la porte de son camion pour renverser un Inuk de 22 ans, au Nunavut. On voit ensuite d'autres agents se joindre à lui. On les voit sauter sur l'homme et le clouer au sol. C'est un acte brutal scandaleux.

Malheureusement, ce n'est pas une nouvelle pour les habitants du Nord. Le bureau d'aide juridique du Nunavut dit que les Inuits, en particulier les femmes, sont victimes d'abus de pouvoir systémique de la part de policiers, ce qui inclut des actes de violence excessive et un racisme qui perdure.

Que fait le ministre de la Sécurité publique pour éliminer le racisme envers les Autochtones et l'inconduite policière au sein de la GRC?

L'hon. Chrystia Freeland: Peu importe où ils vivent, tous les Canadiens méritent de se sentir en sécurité dans leur communauté. Cela inclut notre communauté inuite et tous les Canadiens autochtones.

Je suis au courant de la vidéo choquante qui circule en ligne. C'est scandaleux et profondément troublant. Immédiatement après l'examen, l'agent a été retiré de la communauté et une enquête indépendante a été lancée.

Nous devons tous faire mieux, et nous le ferons.

• (1335)

M. Jack Harris: Madame la présidente, les Inuits du Nunavut sont méfiants à l'égard de la GRC et ils en ont peur. La GRC existe pour servir et protéger tous les Canadiens, dont cet homme. Pourtant, l'agent en question semble agir, devant d'autres agents, sans craindre des représailles.

Les allégations de l'aide juridique incluent des cas répétés et systémiques d'utilisation inutile de la violence dans les 25 communautés du Nunavut que sert la GRC. Un problème systémique requiert une solution systémique. Quel est le plan systémique pour mettre fin à ces abus de pouvoir manifestes de la part des policiers?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, permettez-moi de remercier sincèrement le député d'avoir soulevé cette question essentielle à la Chambre. Il a tout à fait raison de dire que le racisme systémique existe dans notre pays, et que ce problème requiert une solution systémique.

Pour résoudre le problème, nous devons reconnaître son existence. Nous devons en parler à la Chambre, ce que nous faisons. Nous sommes absolument déterminés à faire tout ce qu'il faut pour que ces comportements ne se reproduisent plus.

Le premier ministre a parlé aujourd'hui de son propre engagement à collaborer avec les premiers ministres au sujet des caméras d'intervention. C'est là un pas...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Je redonne la parole à M. Harris.

M. Jack Harris: C'est certainement une bonne chose de reconnaître l'existence du racisme envers les Autochtones au sein de nos

forces policières, et en particulier de notre service de police national, qui travaille dans les communautés autochtones depuis près de 150 ans.

Depuis 2018-2019, la commission d'examen et de traitement des plaintes a reçu près de 3 000 plaintes sur le comportement d'agents de la GRC. Il s'agit d'une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente, et l'une des plaintes les plus courantes est l'usage excessif de la force.

Qu'est-ce que le gouvernement et le ministre prévoient faire pour s'attaquer à cette augmentation du nombre de plaintes et pour résoudre le problème qui existe actuellement à la GRC, au service de police national?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, je voudrais remercier le député d'en face pour avoir souligné cette question très importante. En posant l'une de ses questions, il a dit qu'il s'agissait d'un problème de longue date que les collectivités autochtones, les collectivités inuites et les avocats de l'aide juridique signalent depuis très longtemps.

J'en suis bien consciente, car pendant mon enfance, ma mère était avocate de l'aide juridique dans le Nord de l'Alberta. Je me souviens encore de certaines des histoires horribles qu'elle nous a racontées sur les mauvais traitements qui étaient infligés à ses clients.

Il est grand temps que nous fassions en sorte que tous les peuples autochtones et tous les Inuits du Canada ne craignent pas la police, ne craignent pas la GRC, mais considèrent que la police du Canada les sert et travaille pour eux, ce qui est son travail.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Monsieur Harris, vous disposez d'environ 10 secondes.

M. Jack Harris: Madame la présidente, je ne sais pas quel type de questions je peux poser en 10 secondes, mais je peux dire que cela fait 150 ans que la GRC impose aux peuples autochtones des mesures fondées sur la race, et il faut faire quelque chose de très, très important pour changer cette situation. Je pense que nous devons traiter cela comme une crise et essayer de trouver une solution à ce racisme systémique.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous allons maintenant faire une pause pour que nos spécialistes techniques puissent apporter les changements nécessaires. La séance est suspendue pour quelques minutes.

• (1335)

(Pause)

• (1340)

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est à l'honorable député de Battle River—Crowfoot.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Ma question est simple. Les libéraux estiment-ils que l'accès à l'information est un service essentiel au Canada?

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): J'aimerais que le député répète la question, s'il vous plaît.

M. Damien Kurek: Certainement. Je demanderais que le chronomètre soit remis à zéro.

Comme je l'ai dit, ma question est simple. Les libéraux estiment-ils que l'accès à l'information est un service essentiel au Canada?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je n'ai pas entendu la question la première fois.

Bien sûr, la réponse est oui. L'accès à l'information est absolument essentiel dans des circonstances normales, et il est absolument essentiel dans la situation d'urgence que nous vivons actuellement.

M. Damien Kurek: Merci, madame la présidente.

Les gestes en disent plus long que les paroles. En fait, en comité, la semaine dernière, la ministre de l'Infrastructure, Catherine McKenna, a refusé de dire si 20 000 projets existent, et la commissaire à l'information a lancé une enquête sur le traitement des demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels par le gouvernement.

Pourquoi le gouvernement ne joint-il pas le geste à la parole en ce qui concerne les demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, encore une fois, j'aimerais assurer à tous les députés de la Chambre que l'accès à l'information est absolument essentiel au fonctionnement de nos institutions. C'est aussi absolument essentiel que les Canadiens comprennent les répercussions de cet investissement important que nous faisons pour les aider à traverser la crise.

M. Damien Kurek: Madame la présidente, il s'agit ici d'une hypocrisie stupéfiante. Les libéraux prétendent se soucier de la transparence, mais, comme pour presque chaque aspect de leur façon de gouverner, leurs paroles ne correspondent tout simplement pas à la réalité, et aucun consultant en résultatologie ne semble pouvoir régler cela. Ils appliquent toujours le principe du « faites ce que je dis, pas ce que je fais », et ce n'est nulle part plus vrai que pour la transparence et l'amélioration des processus d'accès à l'information.

Au cours des cinq dernières années, il n'y a pas eu d'amélioration sur le plan de la transparence et, au beau milieu de la pandémie de la COVID-19, la situation ne fait qu'empirer. Selon le site Web de demande d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels en ligne du gouvernement, seuls 12 ministères ou organismes sur plus de 250 qui sont assujettis à la Loi sur l'accès à l'information acceptent des demandes présentement.

La question est simple. Le ministre Duclos savait-il qu'environ 95 % des organismes et ministères n'acceptent pas de demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels à un moment où l'on a presque doublé les dépenses gouvernementales et muselé le Parlement?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je voudrais tout d'abord remercier les fonctionnaires. Ils travaillent extrêmement dur dans le contexte de la situation d'urgence qui a des répercussions tant sur leur vie personnelle que sur leur vie professionnelle. Tous les fonctionnaires que je connais comprennent également que leur travail est important, non seulement pour ce qui est de la situation d'urgence, mais également pour ce qui est de la transparence. J'aimerais les féliciter et les remercier, ainsi que les encourager à continuer d'accomplir ce travail essentiel, y compris le travail qu'ils effectuent en fournissant de l'information essentielle aux Canadiens.

M. Damien Kurek: Madame la présidente, nous remercions les fonctionnaires. Ce sont les libéraux qui ont un problème de responsabilité.

On rapporte que des membres du personnel ministériel ont indiqué que des demandes d'accès à l'information et de protection des

renseignements personnels ne feront tout simplement pas l'objet d'un suivi. Il s'agit non seulement d'un manque de transparence stupéfiante, mais également d'une infraction à la loi. C'est illégal et cela va à l'encontre d'un projet de loi d'initiative ministérielle, le projet de loi C-58.

Le ministre a-t-il émis une directive, ou le SCT a-t-il émis une directive concernant l'importance de s'assurer que les demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels sont traitées?

• (1345)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Je vous remercie de me donner l'occasion de remercier également une autre personne, soit la commissaire à l'information, avec qui j'ai eu la chance de travailler et de discuter ces dernières semaines. Nous avons très vite convenu qu'il est important d'informer le public et de faciliter l'accès de tous les Canadiens, dont les députés, à l'information importante dont ils ont besoin pendant la crise.

Je vais continuer de travailler avec tous les députés et d'autres collègues du gouvernement pour faire en sorte que l'information soit facilement et librement accessible.

M. Damien Kurek: Encore une fois, les paroles ne correspondent tout simplement pas à la réalité, même au sujet de ce que la commissaire à l'information a dit. J'encourage donc le ministre à être plus attentif.

Le ministre est-il conscient du fait que les provinces ne semblent pas avoir le même problème que le gouvernement fédéral a en ce qui a trait aux demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels?

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): L'honorable ministre dispose de 25 secondes.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, je vais utiliser les 25 secondes qu'il me reste pour remercier à nouveau tous les fonctionnaires du travail qu'ils accomplissent et pour rappeler à tout le monde que nous sommes dans une situation d'urgence, une situation dans laquelle il est important que nous fassions preuve de transparence quant à nos interventions. Je suis impatient de travailler avec tous les députés pour faire en sorte que ce travail se poursuive.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est à l'honorable député de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis.

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Encore une fois, on apprend que les libéraux abandonnent les régions du Québec. Le Fonds d'aide et de relance régionale est un fonds pour les régions. Or on prend 30 millions de dollars de ce fonds pour les envoyer à Montréal.

Comment se fait-il que les libéraux fassent passer nos régions en second?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles): Madame la présidente, nos régions sont très importantes. C'est pour cela que nous avons doublé le budget de toutes les agences de développement économique au pays pour soutenir nos régions.

En même temps, comme la pandémie frappe présentement à Montréal, nous devons être là où est le besoin.

L'hon. Steven Blaney: Il n'est pas nécessaire de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

J'ai une question à poser au ministre du Patrimoine canadien.

Le spectacle *Oh Canada Eh?* est un événement clé qui se déroule à Niagara Falls. Comment se fait-il que, malgré les millions de dollars que le ministre annonce, la salle qui présente ce spectacle doive cesser ses activités?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien): Madame la présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Comme vous le savez, nous avons annoncé un fonds d'urgence de 500 millions de dollars qui commence à être déployé. La deuxième phase de ce fonds, un portail, sera en ligne au cours des prochains jours. Les organisations de partout au pays pourront s'inscrire et faire des demandes.

Nous vivons une situation historique, une crise que nous n'avons pas connue certainement depuis une centaine d'années. Il est possible que cela prenne un peu de temps avant que nous puissions déployer nos programmes, mais nous travaillons fort à le faire.

L'hon. Steven Blaney: Depuis plus de deux mois, les artistes, nos producteurs culturels, manquent de ressources. Le ministre annonce des montants, mais l'argent ne se concrétise pas.

Quand cet argent-là va-t-il être disponible pour soutenir nos artistes, en particulier dans le contexte où les mesures d'aide temporaire vont prendre fin?

L'hon. Steven Guilbeault: Madame la présidente, je suis en profond désaccord avec mon collègue. Notre gouvernement a investi 2,5 milliards de dollars pour aider le secteur des arts et de la culture et nos artistes. Nous en avons fait beaucoup.

Il faut en faire plus, j'en suis bien conscient, et nous travaillons à le faire.

L'hon. Steven Blaney: Madame la présidente, le 26 mai dernier, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a annoncé qu'elle voulait créer seulement 700 nouveaux postes pour soutenir nos jeunes en agriculture, alors que c'est de 10 000 emplois que nous avons besoin au Québec.

Quand ces postes vont-ils être disponibles pour nos agriculteurs?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Madame la présidente, les postes sont disponibles. Les producteurs intéressés peuvent faire leur demande. Ils ont simplement à se rendre sur le site Web d'Agriculture Canada, à l'adresse agr.gc.ca

L'hon. Steven Blaney: Madame la présidente, on apprend qu'il faut près de 50 jours ouvrables pour prendre une décision. L'été sera fini.

Qu'attend la ministre pour remplir ces postes, sur la base du premier arrivé, premier servi, comme c'est le cas? Cela fait déjà plusieurs semaines que les producteurs ont fait des demandes. Ils ont besoin de gens.

Qu'attend la ministre pour envoyer ces jeunes-là sur-le-champ, là où on en a besoin?

• (1350)

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Madame la présidente, je vous rassure: en ce qui a trait au programme, la limite administrative

maximale est de 50 jours. Les dossiers seront traités dans les meilleurs délais.

L'hon. Steven Blaney: On a besoin de ces emplois maintenant. C'est maintenant qu'on a besoin de ces gens.

Ma prochaine question s'adresse au ministre de la Sécurité publique.

Est-ce qu'il reconnaît que sa classification politique et partisane des armes à feu repose sur des critères subjectifs et esthétiques, sans égard à la sécurité publique?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, je remercie le député de sa question. Je dois dire que je ne suis absolument pas d'accord sur la question.

Je sais que les conservateurs ne sont pas d'accord avec nous qu'il est important de contrôler les armes à feu. C'est une vraie différence politique.

En tant que femme, surtout, j'estime que nous avons pris la bonne position.

L'hon. Steven Blaney: En fait, nous sommes d'accord pour avoir un régime efficace. Les libéraux mettent en place des mesures inefficaces qui s'attaquent aux honnêtes gens.

Pourquoi ne suivent-ils pas les conseils des experts et des chefs de police qui disent qu'il faut lutter contre les gangs de rue criminels et les armes illégales plutôt que de s'attaquer aux honnêtes citoyens?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, je suis très contente que le député cite les chefs de police, parce que j'ai aussi des citations de chefs de police.

[Traduction]

Le 1^{er} mai, Mark Saunders, le chef de police de Toronto, a dit que le retrait des armes d'assaut militaires des rues contribuait à la sécurité publique. Il a dit qu'il soutenait toute mesure qui aide à empêcher la circulation de ces armes, qui mettent en danger les familles et les collectivités.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): C'est maintenant au tour de M. Morrison.

M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC): Merci, madame la présidente.

Ma circonscription de Kootenay—Columbia compte plusieurs armuriers qui possèdent des armes spécialisées d'une valeur supérieure à 20 000 \$. Selon le ministre, ces armes de collection sont maintenant illégales.

Le ministre a-t-il l'intention de racheter ces objets de collection à bas prix, ou va-t-il les racheter à leur pleine valeur avec l'argent des contribuables?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, permettez-moi d'être bien claire. Ce qui est illégal et qui était illégal à partir de la date du décret, c'était la vente de ces armes d'assaut militaires. Je suis fière que notre gouvernement prenne cette mesure essentielle qui était attendue depuis longtemps.

Par ailleurs, nous n'avons pas rendu illégal un comportement précédemment légal, et les propriétaires peuvent continuer à posséder ces armes à condition qu'elles soient entreposées en lieu sûr et qu'elles ne soient pas utilisées.

M. Rob Morrison: Madame la présidente, lorsque le décret sur l'interdiction des armes à feu a été invoqué, quel était le budget approuvé par le gouvernement pour le rachat?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, permettez-moi de souligner ce qui est essentiel au sujet de la mesure que notre gouvernement a prise. L'essentiel, c'est qu'à la date du décret, nous avons empêché l'entrée au Canada d'armes supplémentaires dont le seul but est de tuer d'autres personnes.

M. Rob Morrison: Madame la présidente, étant donné que la liste des armes prohibées s'allonge chaque jour, la ministre peut-elle nous dire combien d'armes le gouvernement va potentiellement racheter?

L'hon. Chrystia Freeland: Permettez-moi de bien faire comprendre au député et au parti d'en face que nous avons une opinion politique nettement différente ici, et je n'hésite pas à le souligner.

Notre gouvernement est d'avis que les armes d'assaut de type militaire n'ont pas leur place...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous revenons à M. Morrison.

M. Rob Morrison: Est-ce que cela pourrait être 200 000?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, je serai très claire. Nous ne nous entendons pas sur quelque chose...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Allez-y, monsieur Morrison.

M. Rob Morrison: Madame la présidente, est-ce qu'un budget de 1 milliard de dollars est envisagé pour le rachat et les coûts d'administration très importants?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, je crois que le député essaie de semer la confusion et de détourner l'attention des Canadiens de la question de savoir s'ils veulent que des armes d'assaut de type militaire...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous revenons à M. Morrison.

M. Rob Morrison: Madame la présidente, la sécurité des Canadiens est la priorité.

Comment peut-on expliquer que le rachat d'armes à feu légales de propriétaires légitimes est une priorité stratégique alors que la sécurité des Canadiens est menacée par des gangs et le crime organisé, dont les membres utilisent des armes illégales qu'ils possèdent illégalement?

• (1355)

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, je suis ravie qu'on pose cette question, car cela me permet de dire ce qui est absolument essentiel pour notre gouvernement et pour moi personnellement dans le cadre de cette décision historique, et c'est que le moment est venu de protéger les Canadiens, et puis-je dire en particulier, de protéger les femmes et les filles, contre ces armes. Après la tuerie de Polytechnique...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous revenons à M. Morrison.

M. Rob Morrison: Madame la présidente, la ministre pourrait-elle nous dire quel pourcentage des crimes commis avec une arme à feu ont été commis avec une arme à feu enregistrée légalement?

L'hon. Chrystia Freeland: Encore une fois, je n'ai pas peur de dire qu'il y a une nette différence entre notre gouvernement et l'opposition officielle. Nous pensons que le Canada est un endroit plus

sûr et plus sain s'il n'y a pas d'armes d'assaut de type militaire, et je...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous revenons à M. Morrison.

M. Rob Morrison: Madame la présidente, si l'on prévoit dépenser 1 milliard de dollars pour l'achat d'armes légales de propriétaires d'armes légales, quel est le budget du gouvernement pour permettre à la GRC et à l'ASFC d'empêcher une fois pour toutes la circulation d'armes illégales à la frontière?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, il va de soi que les armes illégales n'ont pas leur place au Canada et qu'elles ne devraient pas entrer dans notre pays à partir des États-Unis.

Voulez-vous que je vous dise une autre chose, madame la présidente? Notre gouvernement a une obligation envers chaque Canadien, particulièrement...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Nous passons maintenant à Mme Atwin.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Merci, madame la présidente.

Le 5 juin, le ministre des Services aux Autochtones s'est dit indigné par la violence policière exercée contre les Autochtones et par la mort récente de Chantel Moore. Moi aussi, je suis indignée. Les familles veulent des réponses. Nous devrions tous en réclamer.

Je tiens à savoir si le ministre de la Sécurité publique est indigné. Condamne-t-il la discrimination systémique qui règne parmi les forces policières du Canada?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, je remercie la députée de sa question très importante.

Oui, je suis indignée. Je pense que nous tous, nous le sommes, et il faut que nous le soyons. Indéniablement, la discrimination et le racisme systémiques existent partout au Canada. Je suis attristée de dire qu'ils existent dans nos coeurs et nos esprits, et ces tragédies doivent servir à nous améliorer.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): À vous la parole, madame Atwin.

Mme Jenica Atwin: Merci, madame la présidente. Je remercie également la vice-première ministre de cette réponse bien réfléchie.

Le 1^{er} mai, à la promulgation d'un nouveau règlement sur les armes à feu, le ministre de la Sécurité publique s'est interrogé: « Et si maintenant n'est pas le moment d'agir, quand le sera-t-il? » Si maintenant n'est pas le moment de mettre fin au profilage racial, de réfléchir à nouveau aux méthodes d'intervention de la police pendant une vérification de l'état de santé d'une personne, de faire cesser les comportements déshumanisants et violents qui ne cessent de se répéter, quand est-ce que ça le sera?

Madame la présidente, je demande au même ministre si maintenant n'est pas le temps de travailler à mettre fin à la discrimination systémique dans les forces policières et dans notre système de justice, quand est-ce que ça le sera?

L'hon. Chrystia Freeland: Madame la présidente, permettez-moi de remercier encore une fois la députée de sa question et de dire d'abord que c'est maintenant le moment. Le moment pour nous tous de nous engager dans la tâche incroyablement difficile de mettre fin à la discrimination et au racisme systémiques dans toutes les institutions canadiennes. Il faut nous y engager tous. Notre gouvernement y est déterminé.

Sur la question précise du profilage racial, permettez-moi d'être claire et de dire que c'est une pratique entièrement inacceptable, indéfendable, à proscrire dans les forces policières.

Permettez-moi aussi de remercier la députée de relier ses questions à l'interdiction des armes d'assaut de style militaire et à la nécessité, pour nous, tous ensemble, de collaborer à la lutte contre le caractère systémique du...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est à Mme Atwin.

Mme Jenica Atwin: Merci, madame la présidente.

Partout au Canada, nous constatons que le service de police est, dans l'immense majorité des cas, le poste le plus important, à lui seul, d'un budget de fonctionnement. La police répond à des dizaines de milliers d'appels chaque année concernant la santé mentale. Des études montrent qu'elle accorde aux questions sociales un pourcentage en croissance constante de son temps de travail pendant que de nombreux services sociaux subissent des compressions financières. Quelque chose ne va pas, et des gens en meurent.

Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social peut-il nous donner un aperçu de la vision du gouvernement relativement à cette réalité et nous informer de l'existence d'un plan visant à assurer l'accès des communautés aux fonds à réinjecter dans les services sociaux indispensables à la population?

• (1400)

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social): Madame la présidente, je suis très heureux de cette question vraiment importante.

Nous sommes ici pour les familles, les enfants et les plus vulnérables des nôtres. Nous avons créé le fonds d'urgence pour l'appui communautaire non seulement pour appuyer les organisations d'aide qui fournissent des services essentiels aux plus vulnérables des membres de nos communautés mais, également, augmenter leur capacité de le faire.

Nous ne lâcherons pas les familles canadiennes. Nous continuerons d'être derrière elles pour les enfants et les personnes âgées du Canada.

Mme Jenica Atwin: Madame la présidente, les organismes de charité sont des acteurs importants dans nos communautés et ils contribuent beaucoup à renforcer le tissu social de notre pays, mais, en raison des conséquences de la pandémie de COVID-19, ils déplorent maintenant des milliards de dollars en pertes de revenus, des interruptions brutales des services communautaires essentiels et des licenciements massifs qui frappent démesurément les femmes. Ce secteur devrait perdre 15,6 milliards de dollars de revenus et environ 194 000 emplois.

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées) peut-elle expliquer le plan du gouvernement pour appuyer ces organismes et leur travail essentiel?

L'hon. Ahmed Hussen: Madame la présidente, encore une fois, je tiens à remercier l'honorable députée de soulever une question vraiment importante. Les organismes de charité rendent des services essentiels aux Canadiens. Quand les Canadiens ont besoin d'aide, ces organismes interviennent. Nous devons les appuyer. Le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire, FUAC, est destiné exactement à cette fin, puisqu'il prévoit 350 millions de dollars de financement pour les organismes de charité et les organismes sans

but lucratif du Canada qui rendent des services essentiels vraiment importants à plus de Canadiens que jamais auparavant.

Ce secteur demande encore plus d'argent pour l'aider à se stabiliser. Nous avons reçu ses propositions, que nous étudions très soigneusement.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est à Mme McPherson.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Merci, madame la présidente. Je partagerai mon temps avec le député de Courtenay—Alberni.

Je m'exprime encore une fois au nom des personnes handicapées de ma circonscription et du reste du Canada. Je suis scandalisée par l'annonce qu'a faite le gouvernement la semaine dernière. Cyniquement, il a attendu jusqu'au vendredi de la Semaine nationale de l'accessibilité pour annoncer des mesures de soutien pour les personnes handicapées. La pandémie battait son plein depuis 12 semaines, et il avait promis, cinq semaines auparavant, une décision rapide, même si ses amis des entreprises et des grandes banques ont obtenu du financement en quelques jours après la déclaration de l'état de pandémie et, comme d'habitude, ce qu'il fait est trop peu et arrive beaucoup trop tard.

Est-ce que la ministre s'est aperçue que plus de la moitié — plus de 60 % — des Canadiens handicapés ne pourront pas toucher à cet argent?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées): Merci, madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de sa question importante.

Vendredi dernier était en effet une journée vraiment importante pour nos concitoyens handicapés. Nous avons annoncé un investissement de plus de 550 millions de dollars à plus de 1,25 million de Canadiens handicapés.

Madame la présidente, nous collaborons avec les personnes handicapées depuis le début de la pandémie. Nous avons particulièrement veillé à appuyer les initiatives qui se déroulent sur le terrain, dans les communautés locales, en collaborant avec les provinces pour assurer la complémentarité de nos efforts et le caractère inclusif des initiatives que nous avons inaugurées, comme la prestation pour étudiants qui englobait explicitement les étudiants handicapés. Non, et je ne présenterai pas d'excuses pour ce que nous avons annoncé vendredi.

Mme Heather McPherson: En liant cette mesure d'aide au crédit d'impôt pour personnes handicapées, le gouvernement, délibérément, oublie les personnes handicapées les plus pauvres. La ministre peut-elle nous dire quel pourcentage de personnes admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées du Régime de pensions du Canada profitera de cette mesure d'aide?

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, les Canadiens qui reçoivent le crédit d'impôt pour personnes handicapées sont de loin la cohorte la plus nombreuse de citoyens à qui nous fournissons le service à l'échelon fédéral, pour les personnes handicapées.

Que les députés sachent qu'une fraction importante des bénéficiaires handicapés du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec reçoit le crédit d'impôt pour personnes handicapées, mais que 40 % environ des bénéficiaires admissibles au Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada ne réclament pas, actuellement, le crédit d'impôt pour personnes handicapées.

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Il vous reste 10 secondes. Soyez donc très brève, s'il vous plaît.

Mme Heather McPherson: Pourquoi le gouvernement privilégie-t-il tant l'exclusion, au lieu d'aider le plus grand nombre possible? Instituera-t-il enfin des mesures de protection pour tous les Canadiens handicapés?

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): L'honorable ministre peut répondre très brièvement, s'il vous plaît.

L'hon. Carla Qualtrough: Madame la présidente, je vous assure que c'est notre seul souci et que nous nous y appliquons.

• (1405)

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est maintenant à l'honorable député de Courtenay—Alberni, M. Johns.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la présidente, au premier anniversaire du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, un agent de police abattait Chantel Moore, une magnifique jeune man nuu-chah-nulth, de la nation des Tla-o-qui-ahts.

Le ministre a crié son indignation et s'est demandé, à haute voix, comment cela avait pu arriver, mais aucune indignation ne ramènera Chantel. La mise en œuvre des 231 appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale permettra de sauver des vies comme la sienne. Quand le gouvernement déposera-t-il et mettra-t-il en œuvre le plan national d'action promis, en l'assortissant d'échéanciers et en lui affectant des fonds?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones): Je remercie le député de sa question. Nous sommes également de tout cœur avec la famille de Chantel.

Toutes les survivantes et toutes les familles des filles disparues et assassinées méritent notre appui, et nous ne les laisserons pas tomber. Nous donnerons suite aux engagements à concrétiser pour combattre le racisme systémique qui est à l'origine de toute cette situation ainsi que la misogynie qui, pour les femmes et les filles autochtones, a entraîné...

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Allez-y, monsieur Johns.

M. Gord Johns: Madame la présidente, les Autochtones et tous les Canadiens attendent qu'on agisse. Ils attendent depuis un an. Pourquoi le gouvernement traîne-t-il les pieds dans un dossier si important?

L'hon. Carolyn Bennett: Reconnaissons que l'enquête publique était nationale et non fédérale, et il fallait vraiment que nous collaborions avec les provinces et les territoires, les organisations nationales et locales, les familles et les survivantes, pour créer de toutes pièces un plan national d'action, qui énoncera les mesures concrètes qui mettront fin à cette tragédie nationale.

M. Gord Johns: La famille et les êtres chers à Chantel Moore veulent des explications: comment et pourquoi a-t-elle été abattue par un agent de police? Mais ils devront attendre la conclusion

d'une enquête et s'en remettre aux témoignages de ceux qui ont participé à sa mort.

Que fera le gouvernement pour modifier les modalités de réponse à ce genre d'appels? La ministre croit-elle vraiment que la police est la bonne réponse pour les contrôles de l'état de santé?

L'hon. Chrystia Freeland: Nous sommes absolument d'accord: cette mort très tragique aurait dû être évitée et il nous appartient à nous tous de réformer de fond en comble le traitement de ces dossiers.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): M. Savard-Tremblay a la parole.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Je vous remercie, madame la présidente.

L'industrie aéronautique au Québec, une industrie stratégique et extrêmement importante, vit des temps troubles. Je pense que tout le monde sera d'accord là-dessus. Bombardier a presque atteint le seuil dangereux où elle pourra être rachetée sans condition et sans observation, en vertu de l'insuffisante Loi sur Investissement Canada.

Évidemment, l'industrie est loin de se limiter à Bombardier. Elle représente environ 40 000 emplois au Québec et 200 entreprises. On peut dire que l'industrie et les différents acteurs de la société civile sont inquiets.

Pourquoi le gouvernement n'agit-il pas maintenant, avec le même empressement et la même rapidité que lorsqu'il s'agissait de l'industrie automobile, en 2008, ou comme il le fait pour l'industrie pétrolière à peu près tout le temps?

L'hon. Navdeep Bains: Madame la présidente, malheureusement, je ne suis pas d'accord avec mon collègue.

Notre gouvernement comprend l'importance du secteur aérospatial. C'est pourquoi nous avons investi dans ce secteur depuis 2015. Notre gouvernement comprend l'importance d'investir dans la recherche-développement, et ces investissements vont améliorer la situation des travailleurs du secteur aérospatial.

Nous allons continuer de travailler chaque jour pour améliorer la situation de ce secteur.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Ce que je comprends de ce que le ministre nous dit, c'est qu'on va continuer dans la même direction, ce qui n'est pas encourageant. Concernant le bon travail dont se vante le gouvernement, si j'écoute le gouvernement du Québec, qui est inquiet, on n'a pas tout à fait le même verdict.

C'est le même son de cloche du côté de l'industrie elle-même, qui a envoyé une lettre au premier ministre, la semaine dernière, afin de l'interpeller sur cette question.

C'est le même son de cloche du côté de l'Institut du Québec, qui a été cofondé par le Conference Board du Canada. Ce n'est donc pas tout à fait un bastion indépendantiste. On sera d'accord pour dire qu'il n'a pas de préjugé contre Ottawa.

Qui plus est, l'étude en question, qui mentionnait spécifiquement l'inaction d'Ottawa dans le domaine, est signée par un certain Alain Dubuc, qui n'est pas tout à fait de notre gang non plus.

Alors, quelles sont les mesures concrètes qui s'en viennent?

• (1410)

L'hon. Navdeep Bains: Madame la présidente, encore une fois, malheureusement, je ne suis pas d'accord avec mon collègue.

En effet, nous avons investi beaucoup d'argent dans le secteur aérospatial depuis 2015. Notre position est très claire. Nous devons continuer de travailler avec le gouvernement du Québec et le secteur. Notre position est aussi très simple: nous allons continuer d'investir dans le secteur aérospatial, parce que c'est très important pour les travailleurs.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay: Parlons-en, justement. Le Canada est à peu près le seul pays ayant un vrai secteur aéronautique qui n'a pas de politique à la hauteur du secteur. Si je comprends bien, il y aura un peu d'argent. Avec un peu d'imagination, c'est ce que je peux déceler dans la réponse du ministre.

Si on a tiré une leçon de l'affaire Bombardier, au Québec, c'est qu'il ne faut pas donner de l'argent sans condition à des entreprises. Il faut que cet argent soit investi dans l'innovation et qu'il aille aux travailleurs, pas seulement aux hauts dirigeants. Il y a quelques semaines, j'ai moi-même demandé, au sujet de l'aide qui est apportée, s'il pouvait y avoir un plafonnement de la rémunération des hauts dirigeants.

De plus, est-ce que des conditions pourraient être liées à la transition écologique, par exemple, ou à une garantie que les activités et les emplois restent ici? Autrement dit, y a-t-il des conditions qui accompagneront cela?

Il y a quelques semaines, quand j'ai posé la question concernant un tout autre type d'aide, on m'a répondu que les conditions étaient importantes.

Je demande donc, encore une fois, quelles conditions accompagnent les mesures concrètes que nous ne connaissons pas encore.

L'hon. Navdeep Bains: Madame la présidente, notre position est très claire. Nous allons continuer à investir dans le secteur aérospatial, qui est très important pour notre économie, pour l'avenir et pour nos travailleurs. C'est pourquoi nous allons continuer à travailler avec le gouvernement du Québec et avec les industries.

Je suis certain que notre stratégie va améliorer la situation. Malheureusement, à court terme, nous allons continuer à avoir des problèmes. Cependant, je suis certain qu'à long terme, nous aurons un secteur très robuste, qui est essentiel pour notre économie et, particulièrement, pour les travailleurs.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): La parole est à M. Richards.

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Au Canada, le tourisme pourvoit à un emploi sur 11. En fait, en importance, c'est le cinquième secteur, auquel on peut rattacher 2 % de notre PIB. Faute d'appui de l'État, 61 000 entreprises touristiques, soit plus de la moitié de l'ensemble, cesseront leurs activités, faisant perdre leurs emplois à plus d'un million et demi de Canadiens. Malgré ce pronostic et les promesses du premier ministre, il y a bien plus d'un mois, qu'il préparait un train particulier de mesures pour le tourisme, le ministre responsable a seulement évoqué les mesures en vigueur, qui n'ont pas suffi pour aider l'industrie.

Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à prendre des mesures suffisantes, mais efficaces, pour le tourisme?

L'hon. Mélanie Joly: Je suis d'accord avec mon collègue: le secteur touristique est important et il a été frappé très durement par la pandémie et la crise économique.

Voilà pourquoi nous avons prolongé la subvention salariale jusqu'à la fin août. Voilà pourquoi nous avons institué des mesures nationales d'allègement des loyers commerciaux et, avec ses prêts de 40 000 \$, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Depuis que le député a posé, la dernière fois, une question sur le secteur touristique, nous avons également annoncé un appui assuré de 70 millions de dollars aux associations de marketing de destinations. Il a même applaudi ce nouvel investissement.

Je suis heureuse de poursuivre ma collaboration avec lui, parce que nous avons besoin de faire ces investissements pour le secteur touristique.

M. Blake Richards: C'est loin d'être suffisant pour assurer la survie du secteur et même des entreprises qui envisagent la faillite.

Il est vraiment décourageant d'entendre la ministre débiter ces énumérations, parce qu'elle sait que ce n'est pas suffisant. L'un des principaux groupes qui souffrira des pertes d'emplois et des fermetures d'entreprises dans ce secteur est celui des femmes. Les pertes d'emplois toucheront également les jeunes, les minorités visibles, les néo-Canadiens et, certainement, les Autochtones.

Que fait le gouvernement, précisément, pour aider les entreprises touristiques autochtones du Canada?

• (1415)

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, nous croyons dans l'importance du tourisme autochtone partout dans notre pays. Voilà pourquoi j'ai eu des discussions fructueuses avec Keith Henry, le président de l'ATAC, l'Association touristique autochtone du Canada. Nous appuierons cette association par un nouveau financement, dont les montants seront affectés par Destination Canada, pour assurer notre aide aux entreprises touristiques autochtones de tout le pays.

M. Blake Richards: Madame la présidente, les conversations ont été vaines. J'ai certainement hâte d'entendre plus de détails, quand se fera l'annonce, si jamais elle a lieu, parce que les promesses du passé n'ont pas été tenues.

Qu'en est-il de la subvention salariale? Le gouvernement s'efforcera-t-il de la modifier pour y rendre admissibles les entreprises saisonnières?

L'hon. Mélanie Joly: Madame la présidente, la question de mon collègue est importante, parce que nous venons à peine de terminer une consultation sur la subvention salariale. Le ministre des Finances est saisi de la situation. Je comprends que le secteur touristique a également formulé d'excellentes recommandations. Nous en prendrons note.

M. Blake Richards: Encore une fois, des promesses, du blabla sur des conversations, mais aucune mesure. Le temps d'agir est arrivé.

Qu'en est-il des mesures de soutien aux rencontres, aux conventions et aux manifestations spéciales dans ces secteurs? Presque tout a complètement disparu. Que fait le gouvernement à ce sujet pour ces secteurs?

L'hon. Mélanie Joly: Voilà pourquoi, précisément, nous aidons le secteur, grâce aux différentes mesures prises, notamment la subvention salariale, que le secteur touristique réclamait pour jusqu'à la fin de l'été. C'est acquis. Voilà de bonnes nouvelles. Il y a aussi les prêts de 40 000 \$, par l'entremise de ce que nous appelons le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et, si ces exploitants passent au travers des mailles du filet, ils peuvent prendre rendez-vous avec les organismes de développement régional. Nous serons présents pour les appuyer, assurer leur survie et veiller à ce qu'ils rebondissent lorsque le tourisme aura bien entamé son rétablissement dans les mois à venir.

M. Blake Richards: Le secteur ne peut pas se rétablir si le gouvernement ne lui donne pas l'occasion de survivre à cette étape. Qu'en est-il de l'agrotourisme? Ça se passe habituellement dans de petites communautés dépourvues d'offices de commercialisation touristique. Qu'en est-il de lui?

L'hon. Mélanie Joly: Les entreprises agrotouristiques peuvent accéder aux programmes de développement des collectivités ou, comme on les appelle au Québec, aux sociétés d'aide au développement des collectivités, et on les appuiera certainement. Nous avons consenti les plus gros investissements, depuis des décennies, dans nos organisations de développement des collectivités et nous espérons que ces investissements les aideront vraiment à survivre à cette crise économique.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Alexandra Mendès): Le Comité est maintenant ajourné jusqu'à demain, le mardi 9 juin 2020, à midi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>